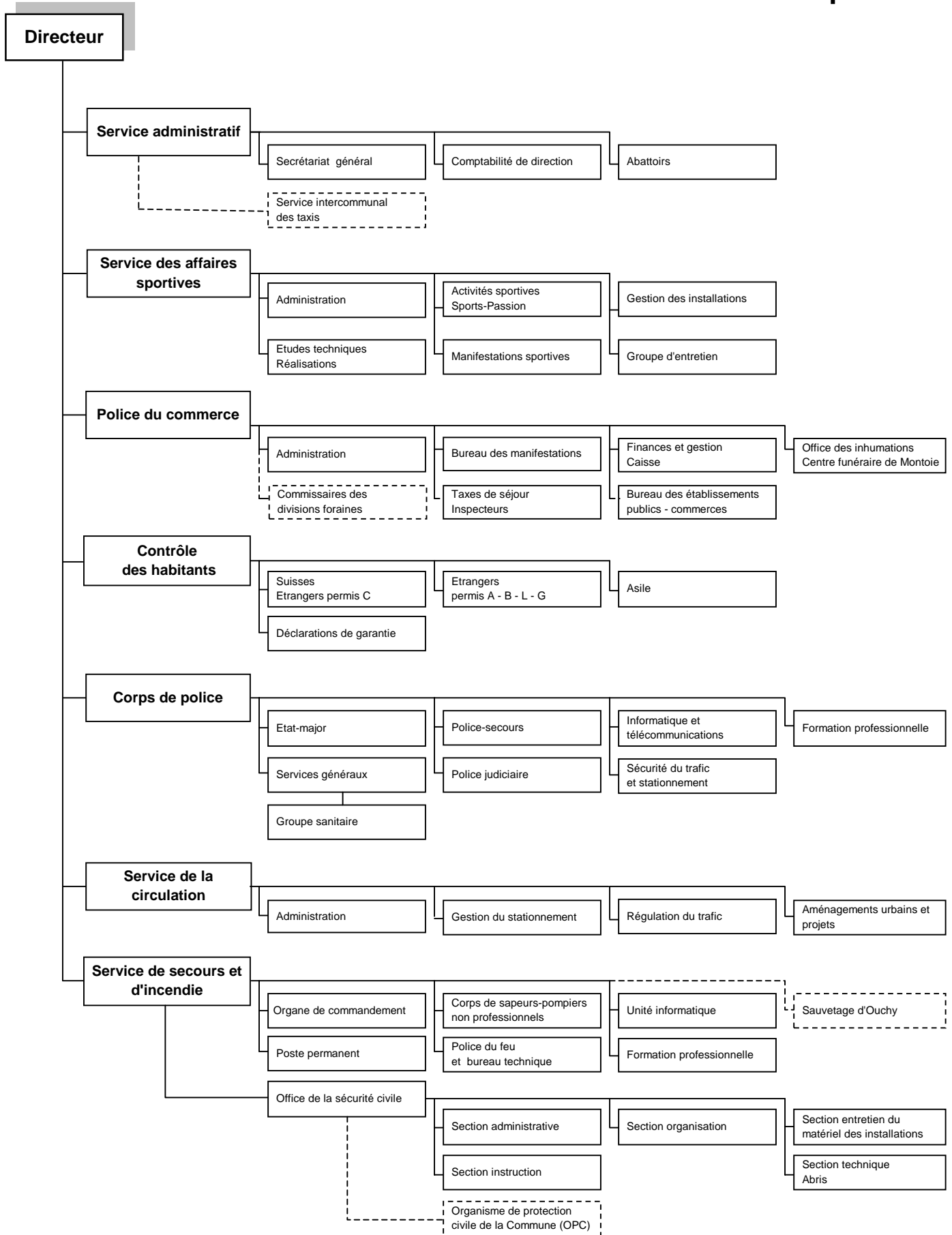


Direction de la sécurité publique et des affaires sportives



CHAPITRE II

Direction de la sécurité publique et des affaires sportives

Sur le plan sportif, relevons cette année le déroulement, du 31 mars au 8 avril, des championnats du monde de curling, qui ont permis à un public de connaisseurs d'assister à des finales de très haut niveau et d'applaudir la deuxième place de l'équipe masculine helvétique.

Du 20 au 23 mai s'est tenu, pour la première fois à Lausanne, le World Sports Forum, dont le but est de rassembler, autour de thèmes relatifs au sport sous tous ses aspects, des décideurs économiques, des représentants d'institutions internationales, ainsi que des sportifs d'élite.

Par ailleurs, le 9 juin, la 20^e édition des 20 kilomètres de Lausanne a rencontré un énorme succès. Se déroulant, pour l'occasion, exclusivement au centre-ville, plus de 9 500 participants ont enchanté les très nombreux spectateurs venus apporter leur soutien tout au long de cette journée de fête.

Enfin, dans sa séance du 20 septembre, la Municipalité a adopté le texte du rapport-préavis N° 239, intitulé « Sécurité à Lausanne : état des lieux – actions entreprises – perspectives. Création d'un observatoire de la sécurité ».

SERVICE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT DE DIRECTION

Outre l'exécution de ses tâches propres, le service administratif a poursuivi l'accomplissement de sa mission de coordination et de soutien aux autres services du dicastère. Dans ce cadre, il a collaboré à la rédaction des réponses à deux interpellations, une pétition et cinq questions ; il a également apporté son concours à l'élaboration de quatre préavis, huit communications au Conseil communal et trois communications à la Commission des finances.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Outre l'établissement, d'entente avec les services concernés, du budget de fonctionnement pour 2002 et du plan des investissements pour les années 2002 et 2003, la comptabilité de direction a assuré le contrôle budgétaire, la gestion des crédits d'investissements, la passation des écritures relevant de sa compétence, l'enregistrement de la facturation aux débiteurs par le système de facturation GEFI, ainsi que la gestion administrative et comptable du personnel de la direction.

TAXIS

Autorisations

Type A - Taxis de place (regroupés au sein de la Coopérative 0800 810 810)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2000	2001	2000	2001
Compagnies	6	6	116	116
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	154	154	264	264

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 9 autorisations A ont, comme en 2000, été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B - Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2000	2001	2000	2001
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	42	43	44	43
Taxi-City	23	—	28	—
CDS	—	9	—	12
Allô Taxis !	—	9	—	12
Autres	16	15	27	21
Total	81	76	99	88

Type C - Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2000	2001	2000	2001
Entreprises	3	4	11	16
Exploitants indépendants	8	11	17	13
Total	11	15	28	29

Conducteurs

Au nombre de 545* (2000 : 563), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2000	2001	2000	2001
Conducteurs «réguliers»	443	446	43	46
Conducteurs «auxiliaires»	71	49	6	4
Total	514	495	49	50

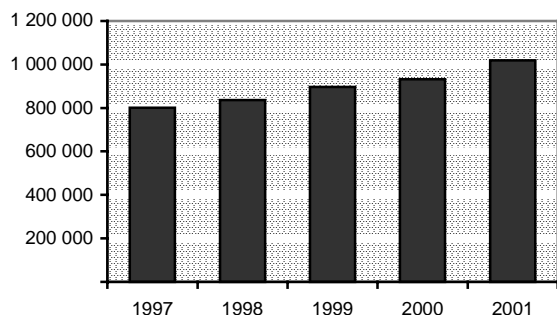
* dont 294 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 48 demandes enregistrées (2000 : 58), 34 carnets de conducteur ont été délivrés (2000 : 42), un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

Central des taxis de place

Le nombre de courses distribuées par le central exploité par la Coopérative 0800 810 810 remonte encore, passant de 932 441 en 2000 à 1 018 203 cette année.

Courses diffusées par le Central des taxis de place durant les cinq dernières années



Stations

Au nombre de 45, comme l'an passé, les stations offrent un total de 219 places (217 en 2000)

ABATTOIRS

En préambule, il convient de rappeler que la Société des maîtres bouchers de Lausanne et environs, qui exploitait la triperie, le fondoir des graisses et la halle aux cuirs, a cessé ses activités en date du 25 mai 2001. Bien qu'une nouvelle structure, pour la récolte et la valorisation des sous-produits, ait été mise en place, on ne peut que déplorer la perte de ces prestations indépendantes de celles proposées par les grands industriels de la production carnée.

Cela étant, l'entreprise Del Maître SA, qui avait annoncé le retrait de ses abattages (environ 50 % du volume traité à Malley) pour fin janvier, a reporté cette échéance à fin juillet. Il s'ensuit que, passant de 4 430 tonnes en 2000 à 3 678 tonnes en 2001, le volume des abattages ne s'est, finalement et pour l'année sous revue, réduit que de 17 %, suite au départ de ce dernier grand usager.

Au demeurant et par rapport à l'an passé, une augmentation de près de 7 000 têtes a été enregistrée au niveau du nombre des moutons abattus à Malley.

Abattages à l'abattoir de Malley

Têtes de	2000	2001	Du pays	De l'étranger
Gros bétail	3 663	2 565	2 561	4
Veaux	4 442	4 051	3 937	144
Moutons et chèvres	22 296	29 034	29 034	—
Porcs	29 686	22 980	21 985	995
Chevaux	68	137	137	—
Total	60 155	58 767	57 654	1 143

Tonnage en viande des animaux abattus à Malley

	Kilos propres à la consommation	Kilos impropres à la consommation
Gros bétail	776 947.6	4 197.0
Veau	466 703.7	1 058.8
Mouton – chèvre	568 663.8	430.8
Porc	1 830 792.7	4 653.0
Cheval	25 490.2	—
Total	3 668 598.0	10 339.6
Total général		3 678 937.6

Suite au renoncement à la réalisation du projet de rénovation décrit dans le cadre du préavis N° 42 du 20 août 1998, dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil communal le 2 février 1999, deux projets, redimensionnés, de restructuration et de mise aux normes européennes des abattoirs de Malley, ont été présentés à la Municipalité. Le premier émane du service d'architecture de la Ville, alors que le second a été établi, à la demande d'une partie des usagers et à titre privé, par un mandataire indépendant. C'est, dès lors, en fonction des possibilités de financement et de rentabilisation des investissements à consentir qu'une décision pourra être prise quant à l'avenir de l'établissement de Malley.

Dans l'intervalle, et s'agissant de la maintenance des équipements, il convient de rappeler que la fiabilité des installations devient de plus en plus précaire. En effet, outre les nombreuses réparations de toutes natures auxquelles il a dû être procédé, il a fallu remplacer d'urgence une conduite d'aspiration d'ammoniac.

Pour ce qui est du personnel, il y a lieu de relever qu'une collaboratrice a dû, suite à une longue maladie, être mise au bénéfice de l'assurance invalidité. De plus, un employé de bureau a démissionné pour la fin de l'année. Pour leur succéder, une collaboratrice et un collaborateur ont été engagés par contrats de droit privé de durées limitées, en raison des incertitudes qui subsistent au sujet de l'avenir des abattoirs.

En ce qui concerne les prestations spécifiques de l'office des abattoirs, il convient de mentionner que la taxation des carcasses du bétail de boucherie abattu à Malley est essentiellement effectuée par un employé dudit office. L'intéressé a consacré, pour accomplir cette tâche, 633,5 heures de travail, qui ont été facturées à la société Proviande, elle-même mandatée par l'Office fédéral de l'agriculture. Par ailleurs, il a été procédé à 308 prélèvements d'organes pour le compte des écoles et de diverses facultés, ainsi que pour des cours de formation.

S'agissant de la Société d'exploitation, celle-ci a, malgré la diminution des abattages et l'incertitude planant sur la pérennité de ses activités, pu conserver un effectif de 18

personnes, grâce, d'une part aux travaux de désossage et de conditionnement des viandes accomplis pour le compte de grandes entreprises, et, d'autre part, au soutien financier apporté par la Ville, sous la forme d'un complément de rémunération.

Durant l'année, l'administration des abattoirs, le contrôle des viandes et la Société d'exploitation se sont réunis à six reprises pour étudier et arrêter les mesures à prendre afin d'améliorer constamment la qualité des prestations de l'établissement de Malley. De plus, divers cours ont été organisés sur place, à savoir :

- onze cours relatifs à l'hygiène dans les commerces, pour les restaurateurs, forains, fondations, etc. ;
- deux cours pour les experts d'examens de fin d'apprentissage de boucher-charcutier.

A ces enseignements, donnés pour l'essentiel par le personnel de la Ville, s'ajoutent ceux dispensés, également sur place et avec la participation de collaborateurs de la commune de Lausanne, par l'Office vétérinaire fédéral (un cours), ainsi que par des usagers privés (douze cours).

Enfin, comme à l'accoutumée, de nombreuses visites du site de Malley ont été organisées à l'intention des écoles, de sociétés, de la télévision, de personnes privées, etc.

Au reste, il n'a pas été jugé utile, au vu de la situation existante et des inconnues qui subsistent quant à l'avenir de l'établissement de Malley, de réunir la commission consultative des abattoirs.

SERVICE DES AFFAIRES SPORTIVES

Préambule

Cette année a été marquée par la tenue de nombreuses manifestations dans les divers domaines du sport et par l'aboutissement de travaux d'envergure.

Ainsi, le 9 juin, la 20^e édition des « 20 km de Lausanne » s'est déroulée, exceptionnellement, au centre-ville et a rencontré un énorme succès avec plus de 9 500 participants.

Par ailleurs, le 27 juillet, après deux ans de travaux, le stade de Vidy, entièrement rénové, modernisé et rendu, pour le bâtiment central, à sa beauté originelle, a été inauguré et rebaptisé stade Juan-Antonio Samaranch, accueillant à cette occasion un match exceptionnel opposant le Real de Madrid au FC Lausanne-Sports.

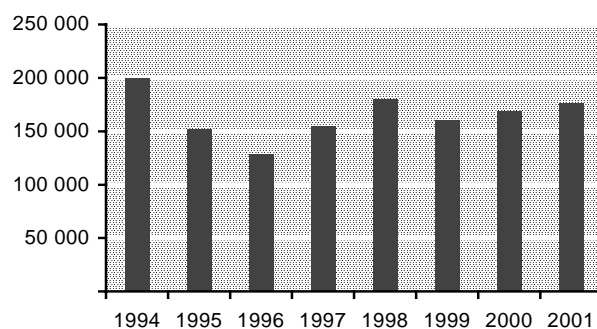
La rentrée a également vu la mise en œuvre du programme « Sport Bien-Etre » qui, destiné au personnel communal, rencontre un vif succès.

Enfin, le Conseil communal ayant, dans sa séance du 11 septembre, accepté les conclusions du préavis N° 231 du 16 août 2001, la troisième étape de travaux de transformation et de réfection de la patinoire et piscine de Montchoisi a pu démarrer par la mise à l'enquête publique et la mise en soumission.

Piscines de plein air et bains publics

Bellerive-Plage, ouverte du 12 mai au 9 septembre (122 jours d'exploitation), a vu sa fréquentation augmenter de 4 % par rapport à l'exercice 2000 : 176 205 entrées enregistrées contre 168 965. Des conditions météoro-

logiques excellentes en mai et en juillet ont compensé un mois d'août exécrable.



La vente d'abonnements n'a, par contre, pas suivi le mouvement « météo », 478 unités délivrées contre 513 en 2000.

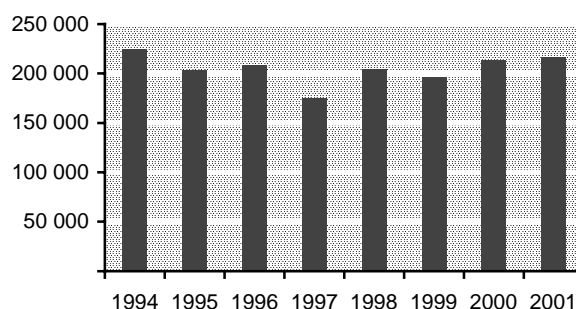
Hormis les autres manifestations énumérées dans le présent rapport, la piscine de Bellerive a également accueilli la journée intercantonale du passeport-vacances, le tournoi de tennis de table du LCTT, le tournoi de beach-volleyball et neuf journées d'animation (natation), organisées par le Lausanne Natation et Helsana.

La fréquentation des piscines de quartier de Boisy et de l'Ancien-Stand s'inscrit également à la hausse (+ 10 %), par rapport à l'an passé avec 18 091 entrées contre 16 508.

Rappelons que les piscines de Bellevaux et de Montétan sont mises gratuitement à disposition de la population.

Piscine couverte de Mon-Repos

216 640 entrées ont été comptabilisées en 297 jours d'exploitation contre 213 417 en 2000, soit une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente, la moyenne journalière représentant 729 entrées.



La piscine de Mon-Repos a été le cadre de nombreuses manifestations :

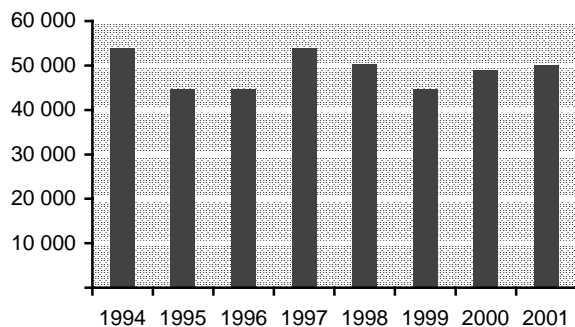
- spectacles de natation synchronisée par la Troupe Aquarelle, les 4, 11, 17 et 24 mars ;
- le Championnat romand de plongeon, le 19 mai ;
- le Tournoi de natation des écoles primaires lausannoises, le 16 juin ;
- les « 24 heures de natation », les 29 et 30 septembre ;
- le Championnat suisse des clubs – finale B, les 1^{er} et 2 décembre.

L'intérêt du public pour l'école de natation est toujours aussi marqué : 850 élèves (980 en 2000) ont suivi régulièrement les cours – faisant l'objet d'abonnements de 5, 10 ou 15 leçons de 25 minutes – privés, semi-privés ou de groupe, qui ont été dispensés pendant 3 088 heures (3 540 en 2000).

Parc de Montchoisi

Piscine

Ouverte du 12 mai au 2 septembre (114 jours d'exploitation), la piscine a enregistré 50 148 entrées contre 48 956 en 2000, soit une hausse de près de 2 %.



Dans le cadre du Championnat suisse de water-polo, 11 matches se sont déroulés à Montchoisi. Par ailleurs, afin d'animer la piscine, il a été organisé des cours de natation pour enfants et adultes ainsi que 13 séances gratuites d'Aqua-Gym pour le public de la piscine.

Patinoire

En 151 jours d'exploitation (du 1^{er} janvier au 11 mars et du 13 octobre au 31 décembre), il a été enregistré, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres des clubs de patinage, de hockey et de broomball ainsi qu'écoliers), 54 421 entrées contre 54 387 en 2000, soit pratiquement la même fréquentation.

Durant les deux périodes d'ouverture, il a été organisé 98 matches de championnat, toutes ligues confondues, de hockey et trois tournois, ainsi que 190 rencontres de championnat suisse de broomball.

Patinoire de la Pontaise

En 151 jours d'exploitation (du 1^{er} janvier au 11 mars et du 13 octobre au 31 décembre), il a été recensé, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres des clubs de patinage et de hockey ainsi qu'élèves des écoles publiques et privées), 21 182 entrées, dont 10 964 d'élèves des écoles primaires et secondaires lausannoises, contre 18 828 (8 257 élèves lausannoises) en 2000, soit une fréquentation en hausse de 13 %.

Vélodrome de la Pontaise

Les trois clubs cyclistes lausannois, groupés sous l'appellation de « Commission du vélodrome », s'y entraînent d'avril à septembre et y organisent des compétitions d'intérêt régional et national.

Stand de tir de Vernand

Equipé de :

- 70 cibles électroniques pour le tir à 300 mètres
- 25 cibles pour le tir au pistolet à 25 m
- 30 cibles pour le tir à 50 m (pistolet, carabine, petit calibre),

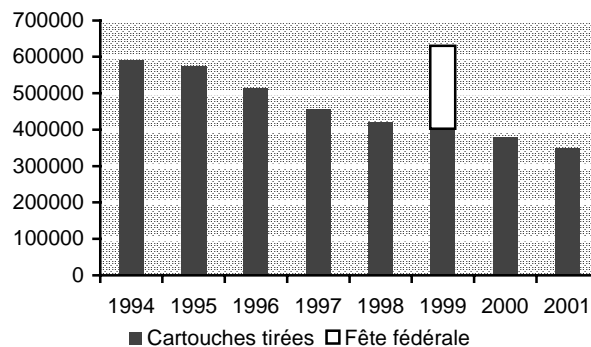
le stand de tir de Vernand est l'une des plus importantes installations de ce type en Suisse.

Cette année, pour la première fois depuis l'ouverture du stand, moins de 350 000 cartouches (349 900) ont été tirées, soit une baisse de 8 % par rapport à 2000 (380 937).

Relevons que, depuis 1991, cette baisse représente près de 50 %. Cette tendance va encore s'accroître avec l'introduction « d'Armée XXI » qui prévoit une réduction des effectifs de plus de 60 %.

Sur demande de la Municipalité, une étude de réorganisation du stand de tir, liée à sa mise en conformité avec les normes de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), et à la diminution de sa fréquentation a été entreprise et devrait aboutir en 2002.

Divers championnats et finales suisses, romands et vaudois, ainsi qu'une coupe suisse et une maîtrise fédérale s'y sont déroulés.



Camping de Vidy

La fréquentation du camping a été de 43 289 nuitées de mai à octobre 2001 (suite à une demande de l'office fédéral des statistiques, les comptages se feront désormais sur cette période de l'année).

Centres omnisports

Les trois centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée de la Jeunesse) sont mis à disposition des sociétés lausannoises par l'intermédiaire des associations cantonales des trois principaux sports de salle, à savoir : le basketball, le volleyball, le handball.

Ces centres accueillent des compétitions sur les plans local, cantonal et national, ainsi que de nombreux stages et cours, également dans d'autres disciplines sportives. A ce sujet, il convient de citer :

- le Championnat suisse d'haltérophilie ;
- le Marathon de danse « Dance Aerobics » ;
- divers tournois de football en salle ;
- un tournoi international de fleuret ;
- des cours de gymnastique ;
- des tournois de hockey sur gazon ;
- un tournoi de unihockey ;
- le Championnat suisse de Karatédo ;

- les finales suisses de tchoukball ;
- la Gymnascopia (gymnastique Satus) ;
- des matches d'improvisation ;
- un camp d'entraînement de basketball ;
- des tournois de basketball ;
- le Championnat romand de tennis de table ;
- un stage de capoeira (danse martiale brésilienne) ;
- des cours d'arbitres de handball ;
- une soirée de gymnastique ;
- des démonstrations de gymnastique.

L'occupation des trois centres précités (salles omnisports, de gymnastique, de rythmique, de musculation et de théorie, ainsi que piscines) se répartit de la manière suivante:

- du lundi au vendredi, de 18 h. à 22 h. 30 environ, plus de 220 jours par année, y compris les périodes de vacances scolaires de printemps, d'automne et d'hiver ;
- les samedis et dimanches, de 7 h. à 24 h., environ 45 fins de semaine par année.

Halle de la Blécherette

La création de cette installation, en service depuis le 1^{er} janvier 1998, a permis la mise en place d'un planning optimal pour les entraînements et matches :

- de rink-hockey ;
- de hockey sur gazon ;
- d'« in-line » hockey ;
- de football.

Le sol de cette halle, composé de plaques de plastique, n'offre cependant pas les mêmes avantages (rebond, etc.) qu'un plancher en bois, pour les compétitions de haut niveau.

Sport pour Tous (SPT et Sport libre)

Les associations Sport pour Tous de quartier sont au nombre de cinq :

- Lausanne Sud-Ouest (Centre scolaire omnisports de la Vallée de la Jeunesse)
- Les Bergières (Centre scolaire omnisports)
- La Sallaz – Vennes (Centre scolaire omnisports de Grand-Vennes)
- La Borde (Centre sportif sur le dépôt des TL)
- Quartier Grangette – Praz-Séchaud (Centre sportif de Praz-Séchaud).

Les activités de ces associations se déroulent essentiellement dans les disciplines suivantes : football, course à pied, gymnastique, danse, musculation, natation, tennis, tennis de table et sports collectifs en salle.

Le « Sport libre », en constant essor, se pratique dans les zones de Vidy, de la Pontaise et du Chalet-à-Gobet, en été comme en hiver. Les principales activités dans ce domaine sont le beach volleyball, la course à pied, le roller in-line, le skateboard, le cyclisme sur route et le VTT, la natation, la marche, le ski alpin, le ski de fond, le snowboard et la luge.

« Sports-Passion » (Sport scolaire facultatif)

Durant l'année scolaire 2000/2001, 31 activités sportives (27), réparties en 4 (4) périodes et représentant 1 487

(1 364) heures d'enseignement, ont été offertes aux élèves des écoles lausannoises. Ceux-ci, qui ont profité de l'enseignement de 130 moniteurs (109), ont été 4 620 (4 572) à s'inscrire, augmentation consécutive à l'attrait des disciplines sportives proposées, ainsi qu'à leur gratuité (excepté le ski alpin et le snowboard).

(Les chiffres entre parenthèses correspondent à la saison 1999/2000).

Vestiaires du Parc Bourget – Parcours Vita de Vidy

Les vestiaires sont mis à disposition du public, toute l'année. 2 263 douches y ont été prises, contre 1 459 en 2000.

Le parcours Vita, plat et situé au bord du lac, est très apprécié des sportifs. Les écoles, les clubs et les familles en sont les principaux utilisateurs.

Vidy – Stade Pierre-de-Coubertin (athlétisme) – Plateau d'éducation physique

Les vestiaires du stade Pierre-de-Coubertin sont à disposition des clubs et du public selon l'horaire du personnel. 1 072 douches y ont été prises, contre 1 070 en 2000, cela sans compter celles que les membres de groupements sportifs peuvent, moyennant réservation préalable, prendre à forfait.

Le Carré de Vidy, à savoir le plateau d'éducation physique attenant au stade Pierre-de-Coubertin, qui est utilisé durant toute l'année pour les loisirs, sert très souvent, durant la bonne saison, pour les manifestations de sports « fun ». La surface de jeux pour la pratique du beach volleyball a été aménagée avec du sable de quartz, afin de répondre aux normes des tournois internationaux. Il va sans dire que les adeptes de ce sport, de plus en plus nombreux, en profitent également tout au long de l'année.

Les principaux utilisateurs sont :

- les beach volleyeurs ;
- les skaters ;
- les skateboarders

ainsi que les joueurs de sports de balles, tels que le basketball et le handball.

Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau)

Cette installation accueille principalement les adeptes de la course à pied, du cyclisme sur route et du VTT, ainsi que du ski alpin, du snowboard et du ski de fond durant les hivers enneigés.

- *Course à pied*: la piste Vita, recouverte de copeaux, vallonnée, de 3 km env., est parcourue par un grand nombre de coureurs individuels, de groupements, de clubs et de familles.
- *Cyclisme*: 14 parcours, de 17 à 150 km, balisés par le Touring Club Suisse, section cyclotourisme, sont proposés pour la randonnée et les circuits sur route.
- *Parcours VTT*: incluant des obstacles, situé dans le Bois de Peccau et comprenant 20 postes avec différents degrés de difficulté, ce parcours de 6 km répond à l'attente des « vététistes » chevronnés, tout comme des débutants qui désirent maîtriser la technique du VTT. Deux autres parcours de 10 et 20 km, sans postes particuliers, complètent cette offre.

- *Location de vélos*: les vélos (city-bike, country-bike, VTT et course) ont été loués à 1 275 reprises, contre 1 814 en 2000, soit une diminution d'environ 30 %. Celle-ci s'explique par le fait que de plus en plus de jeunes et d'adultes ont fait l'achat de vélos personnels.
- *Ski*: l'exploitation du remonte-pente n'a pu se faire que pendant 3 jours et a permis la pratique du ski alpin et du snowboard. Les lugeurs et les bobbeurs n'ont pas manqué à l'appel. La piste éclairée de ski de fond a rencontré un succès certain.
- *Douches*: les douches individuelles du Centre sportif de Mauverney ont été utilisées à 5 491 reprises contre 5 574 en 2000. A cela, il convient d'ajouter les douches prises par les membres de clubs et autres groupements ainsi que par les participants à diverses manifestations.

Le centre sportif a également accueilli durant l'année :

- la 19^e Journée lausannoise du vélo ;
- le Challenge Bambi ;
- le cross de l'Ecole Nouvelle ;
- le 4^e Duathlon de Lausanne (course à pied, vélo, course à pied) ;
- la Mauvernaise (course à pied) ;
- la Journée romande de marche ;
- le cross de l'International School Pully ;
- le Challenge du Talent (course à pied) ;
- le 3^e Run et Bike.

Amélioration et entretien des immeubles, terrains et installations

Comme chaque année, des travaux d'amélioration et d'entretien (clôtures, surfaces de jeux, sanitaires, peintures, éclairage, installations électriques, chauffage, canalisations, etc.) ont été exécutés sur l'ensemble des installations, terrains et immeubles dépendant du service. Seuls les plus importants d'entre eux font l'objet, ci-dessous, d'une mention particulière.

Blécherette – Centre sportif

- Amélioration de l'écoulement et de la récolte des eaux de surface du terrain en dur.

Centre omnisports – Vallée de la Jeunesse

- Réfection complète du deuxième demi-fond mobile de la piscine ;
- recherche et réparation des conduites de drainage suite aux inondations du sous-sol de la piscine ;
- sécurisation de la galerie des spectateurs avec la transformation des barrières de sécurité ;
- changement de la pompe de remplissage du bassin de natation.

Pontaise – Stade olympique

- Création d'une chambre de comptage des eaux pour le terrain sud-est ;
- entretien et chemisage de la conduite d'eau claire des terrains de tennis.

Pontaise – Stade des Marronniers

- Entretien en profondeur de la toiture du couvert.

Grand-Vennes – Vestiaires – Terrain

- Peinture des lignes de jeu du terrain revêtu de gazon synthétique ;
- réparation du terrain revêtu de gazon synthétique ;
- mise en place d'une signalisation du centre sportif.

Vidy – Tennis

- Changement de tous les vitrages du restaurant avec la mise en place de verre double (isolation thermique du bâtiment) ;
- transformation et entretien des cadres de fenêtres et des portes du restaurant ;
- participation à l'entretien en profondeur des courts de tennis ;
- mise en place d'une nouvelle alimentation électrique pour une halle de tennis gonflable ;
- changement de la production de froid.

Vidy

- Démolition de l'ancien pavillon du FC Ouchy-Olympique.

Vidy – Centre lausannois d'aviron

- Changement des portes d'entrée des locaux occupés par les clubs (amélioration de la protection des locaux).

Vidy – Port de petite batellerie

- Changement, exigé par les SI, de l'introduction d'eau potable dans les hangars A et B ;
- réparation de la toiture et des capteurs solaires des douches publiques ; transformation de l'installation ;
- entretien et réparation de zones pavées entre les cabines ;
- changement de coupoles translucides sur les hangars à bateaux ouverts (est).

Vidy – Stade Pierre-de-Coubertin

- Création d'une place pavée à l'entrée du stade Pierre-de-Coubertin ;
- nettoyage en profondeur de la piste synthétique.

Vidy – Camping

- Création des écoulements et de l'alimentation en eau potable pour 8 places de motorhomes ;
- mise en place d'un treillis de protection contre le vol dans les locaux sud.

Quai d'Ouchy

- Mise en place, dans les canalisations, de câbles électriques pour les manifestations.

Travaux en cours d'exécution ou terminés en 2001

Crédit-cadre pour l'assainissement et l'entretien de diverses installations sportives

La station de filtration de l'eau de la piscine de quartier de Boisy a été totalement transformée.

Le sol sportif de la salle omnisports de la Vallée de la Jeunesse a été remplacé par un parquet en érable,

répondant ainsi aux exigences de la ligue nationale de basket.

Le carrelage des fonds du grand bassin de natation (25 m) et du bassin de plongeon de la piscine de Mon-Repos, ainsi que les canalisations d'amenée et d'évacuation de l'eau ont été changés.

Projets et études en cours

Bellerive-Plage

- Etude de l'état des installations de filtration ;
- définition des besoins ;
- préparation du cahier des charges pour une étude de transformation ou reconstruction de la station de filtration, en fonction des besoins actuels et futurs, ainsi que des normes en vigueur.

Stade olympique de la Pontaise

- Etablissement du cahier des charges du concours d'architecture pour l'agrandissement du stade olympique, afin de porter sa capacité à 18 000 spectateurs et de répondre aux besoins des utilisateurs en surfaces modulables.

Parc de Montchoisi

- Troisième étape des travaux de réfection du bâtiment, construction d'un atelier et modification du système de production de froid (enquête publique, mise en soumission).

Stand de tir de Vernand

- Mise en conformité et rénovation des installations pour répondre aux normes en vigueur (mise en soumission).

Groupe d'entretien

Le groupe d'entretien s'est chargé du transport, du montage et du démontage du matériel mis à disposition à l'occasion d'un très grand nombre de manifestations (sportives ou culturelles). Il s'est également occupé de l'entretien courant des bâtiments et installations, du montage du ski-lift et de l'installation de la piste éclairée de ski de fond du Chalet-à-Gobet, ainsi que de la mise en et hors service des installations d'arrosage.

Appui aux divers mouvements sportifs

C'est à plusieurs dizaines de reprises que la Commune a été sollicitée pour contribuer à l'achat de matériel et à l'aménagement de locaux, pour garantir la couverture de déficit de manifestations de tous ordres et pour attribuer divers subsides ou prix.

Outre ces aides essentiellement pécuniaires, le service des affaires sportives a été appelé à prêter son concours à l'organisation de diverses manifestations, sous la forme de mise à disposition de personnel, d'installations et/ou de matériel.

Enfin, le 12 novembre, la Ville de Lausanne a, lors d'une cérémonie tenue en la salle Paderewski du Casino de Montbenon, remis le Prix du Mérite sportif lausannois (décerné tous les deux ans) à M. Richard Dürr et honoré ses sportifs en remettant à 107 personnes (14 équipes et 61 individuels) représentant 21 disciplines, les « Récompenses aux sportifs méritants ».

Aide aux jeunes sportifs

Introduite à la suite de l'adoption par le Conseil communal, le 31 janvier 1989, des conclusions du rapport-préavis N° 170 du 30 septembre 1988, cette aide est constituée de trois « volets » :

- aide au paiement des loyers ;
- aide à la formation des juniors ;
- aide aux jeunes sportifs d'élite.

Les demandes adressées au service des affaires sportives afin de bénéficier de ces subsides sont en constante augmentation, en particulier celles concernant les aides au paiement des loyers.

Manifestations

Comme par le passé, la Ville de Lausanne a participé, par l'intermédiaire de ses services, à l'organisation de nombreuses manifestations sportives, dont :

- l'année internationale du bénévolat ;
- le 10^e Cross du Footing-Club et la remise du 7^e Trophée lausannois 2001 des courses hors-stade, le 27 janvier ;
- le Championnat du monde de curling, du 31 mars au 8 avril ;
- le Championnat suisse seniors hommes et femmes de badminton, les 7 et 8 avril ;
- la Gymnacopia (gymnastique Satus), du 13 au 16 avril ;
- le 55^e Tour de Romandie (cyclisme) – le 13 mai : passage à Lausanne et course cyclo sportive Saxon–Lausanne–Genève, du 8 au 13 mai ;
- le Circuit National Jeunesse au fleuret (escrime), les 12 et 13 mai ;
- la 19^e Journée lausannoise du vélo, le 19 mai ;
- le World Sports Forum, du 20 au 23 mai ;
- le 3^e Lausanne Young Masters Chess Tournament, du 21 au 27 mai ;
- le 4^e Duathlon de Lausanne – Swiss Duathlon Cup, le 27 mai ;
- la 20^e édition des 20 km de Lausanne, le 9 juin ;
- le Tournoi international de Pentecôte de hockey sur gazon, du 2 au 4 juin ;
- la Winners Cup 2001 (football), les 23 et 24 juin ;
- les Trois Jours de Lausanne – 50^e anniversaire du Vélo Club Chailly : course populaire, manche lémanique du test suisse et 19^e Prix du Vélodrome (cyclisme s/piste), du 26 au 28 juin ;
- la 9^e étape du Tour de Suisse cycliste, arrivée à Lausanne (de Sion), le 27 juin ;
- la 10^e et dernière étape du Tour de Suisse cycliste, départ et arrivée à Lausanne (170 km), le 28 juin ;
- Athletissima (26^e édition du Meeting international d'athlétisme), le 4 juillet ;
- le 100^e anniversaire du FC Stade-Lausanne-Ouchy (football), du 6 au 8 juillet ;
- la course « A Travers Lausanne » (course cycliste), le 31 juillet ;
- le 28^e Tournoi international de tir à l'arc « Challenge de la Ville de Lausanne » – « Prix du Président du C.I.O. » et « championnats suisses », le 13 août ;

- la 12^e édition du Tournoi international de beach volleyball de Lausanne, du 16 au 19 août ;
- le Meeting d'équitation Equissima, du 17 au 19 août ;
- une manche de la Coupe du monde de triathlon et le 8^e Triathlon de Lausanne, les 25 et 26 août ;
- la Coupe de Lausanne – Tournoi international au fleuret individuel Juniors et Seniors, le 1^{er} octobre ;
- la 3^e édition du Run & Bike, le 13 octobre ;
- la 21^e Semaine olympique, du 14 au 18 octobre ;
- le 9^e Lausanne Marathon, le 21 octobre.

Le service des affaires sportives fait partie de la plupart des comités d'organisation de ces manifestations et participe activement au bon déroulement de chacune d'elles. De plus, il assume, par l'intermédiaire de son unité des manifestations sportives, le secrétariat général de manifestations annuelles, telles que les « 20 km de Lausanne » et le « Tournoi international de beach volleyball de Lausanne », ainsi que de manifestations ponctuelles, dont la préparation se déroule sur plusieurs années.

Du 20 au 27 mai s'est déroulée la 3^e édition du « Lausanne Olympic Capital Young Masters Chess Tournament ». Les huit meilleurs Grands-Maîtres juniors de la planète ont, comme les participants aux deux Tournois Open des Maîtres et populaires, bénéficié du cadre somptueux du Musée olympique.

La 12^e édition du Tournoi international de beach volleyball, appelé désormais « Swiss Life International Beach Volley Tournament », à nouveau Satellite FIVB, s'est déroulée du 16 au 19 août. Quarante-trois équipes représentant dix-huit nations de quatre continents y ont pris part. Cette édition a consacré le retour gagnant du Brésil, malgré un podium au 2/3 suisse. Un match exhibition, regroupant des sportifs de renommée internationale, a été pour la première fois organisé en faveur de la Fondation Force (fondation pour la recherche sur le cancer de l'enfant).

Commission municipale des sports

Cette commission, composée du directeur du dicastère dont dépend le service des affaires sportives, du chef de ce service, du chef du service d'architecture, du directeur de Lausanne Tourisme, d'un conseiller communal par groupe politique du Conseil communal et de 10 délégués des sociétés ou clubs sportifs de Lausanne, a tenu deux séances.

De nombreux dossiers, en particulier dans les domaines de la formation et de la prévention du dopage, ont réuni les commissaires à plus de 15 reprises. Ces travaux se poursuivent.

Sport Bien-Etre

En août 2000, la Municipalité a adopté le principe de la mise en œuvre d'un programme d'activités sportives, destiné au personnel de l'administration communale.

Sport Bien-Etre a pour buts la promotion de l'activité sportive, la bonne santé et le bien-être du personnel.

Neuf activités sportives (aérobic, aquagym, autodéfense traditionnelle, autodéfense moderne, badminton, course à pied, fitness, stretching, vélo de route) peuvent être pratiquées, soit à midi, soit en début ou fin de soirée, une

fois par semaine durant deux périodes de cinq mois. Une modeste contribution est demandée pour chaque période (de Fr. 60.– à Fr. 120.– selon l'activité).

Sport Bien-Etre, auquel 407 personnes de 41 services participent, a démarré en septembre, après une campagne d'information, menée en juin, auprès du personnel communal.

De nouvelles campagnes d'information et d'inscription sont prévues dans le courant 2002.

Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM)

Le chef du service des affaires sportives est membre du Bureau de direction ainsi que du Conseil d'administration de cette société et participe activement à la gestion de cette installation.

POLICE DU COMMERCE

COMMERCES, PATENTES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Commerces

160 inscriptions (ouvertures, remises ou transformations) ont été effectuées dans le Registre des commerçants.

Patentes diverses, patentes pour jeux et appareils automatiques, autorisations

Patentes	2000	2001
Cinémas	23	21
Marchands de bétail	5	6
Tabacs	742	747
Jeux et appareils automatiques, qui se répartissent comme suit:	1 298	1 093
a) jeux électromagnétiques et vidéos	383	277
b) jeux d'adresse (football, billard, quilles)	95	90
c) juke-boxes	19	23
d) distributeurs de marchandises	546	497
e) divers (balances, télescopes, photos, distributeurs d'essence)	255	206

Autorisations	2000	2001
Commerces d'occasion	162	187
Ventes par acomptes avec réserve de propriété	13	13
Matières inflammables	18	0

Permis délivrés	2000	2001
Ventes aux enchères	27	3

Etablissements publics

275 dossiers (262 en 2000), relatifs aux établissements publics et analogues, y compris les débits de boissons à l'emporter au détail, ont été traités.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2000	Créations/Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2001
1	Café-restaurant	331	6	4	8	2	331
1	Café-restaurant (bateaux)	15	—	—	—	—	15
2	Dancing	29	—	2	—	—	31
4	Tea-room	94	—	1	3	5	87
5	Bar à café	21	3	1	—	1	24
6	Hôtel	27	1	—	2	—	26
7	Hôtel garni	9	—	—	—	—	9
8	Hôtel sans alcool	—	—	—	—	—	—
9	Apparthôtel	—	—	—	—	—	—
10	Pension	3	—	—	—	—	3
11	Hébergement	12	—	—	2	—	10
12	Auberge de jeunesse	—	1	—	—	—	1
15	Cercle	33	—	—	2	—	31
16	Buvette (cinéma, théâtre, plage, place de sports, camping)	—	—	—	—	—	—
17	Restaurant d'entreprise (cantine, réfectoire)	59	—	—	3	—	56
19	Salon de jeux	18	—	—	2	—	16
21	Débit à l'emporter au détail	4	—	—	2	—	2
22	Débit à l'emporter par quantité de 2 à 10 litres	181	10	—	17	—	174
24	Aut. spéc. distributeur auto. de mets et boissons	—	—	—	—	—	—
25	Autorisation spéciale	—	—	—	—	—	—
		21	2	—	—	—	23

MANIFESTATIONS

Plusieurs manifestations exceptionnelles, ou nouvelles, se sont ajoutées cette année au calendrier habituel des manifestations lausannoises, à savoir :

La 20^e édition des 20 km de Lausanne, le festival sciences et cités, la 1^{re} nuit des musées, l'arrivée de la 9^e étape et le départ de la 10^e étape du Tour de Suisse, le match de gala Real Madrid – Lausanne Sports, dans le cadre de l'inauguration du stade rénové Juan-Antonio Samaranch (ex-stade de Vidy), le Red Bull Flying Day, le festival « Objectif BD Lôzane ».

D'autre part, les manifestations suivantes ont été proposées au public :

Expositions

La 82^e Foire nationale suisse, Agrama, Marinatal, Entreprises, Investissima, Habitat et Jardin, Mednat, Agrobiorama, la 33^e Bourse internationale aux minéraux et fossiles, Computer-Expo, la 26^e Brocante de Lausanne, Modélisme, Créativa, le Grand marché d'art contemporain, Animalia, le 32^e Salon des antiquaires, la 8^e Bourse internationale aux armes anciennes et modernes.

Manifestations culturelles

Le 29^e Concours international pour jeunes danseurs, le 14^e Jazz Festival de Lausanne, Entrée libre pour un été, le 8^e Festival « Les Urbaines », les concerts de l'Orchestre de la Suisse romande, de l'Orchestre de chambre de Lausanne et de la Cathédrale, les conférences « Connaissances du Monde », Ciné'Festival, ainsi que diverses expositions aux musées romain, olympique, historique de Lausanne et de l'Élysée, à la Fondation de l'Hermitage, au Palais de Rumine et à l'Espace Arlaud.

Manifestations sportives

Le 37^e Challenge Bambi, la 19^e Journée lausannoise du vélo, une manche de la coupe du monde de triathlon ITU, la 4^e édition du Duathlon de Lausanne, la 21^e Semaine olympique, la course cycliste « A travers Lausanne », le prologue de la 32^e édition du Tour du Pays de Vaud, le Coop Beach Tour, le 12^e Swiss Life International Beach Volley Tournament, le 8^e International roller & in-line contest of Lausanne, le 2^e Bluewin Urban Contest, le 26^e meeting international « Athletissima », le meeting Equissima, le 16^e Marcheton, le 9^e Lausanne-Marathon et course in-line de 21 km, la 37^e Journée romande de marche, le 3^e Olympic Capital Young Masters Chess Tournament, le 3^e Tour du lac Léman en fauteuil roulant et handbikes, le Grand-Prix du Beau-Rivage, les 1 000 km de l'ARES.

Fêtes et marchés

La 32^e Fête à Lausanne, le 31^e Festival de la Cité, le 17^e Carnaval de Lausanne, la Fête de la musique, la Fête des écoles, la 5^e Brocante de Sauvabelin, les Foires de la Riponne, les marchés de la Saint-Louis et du pain ainsi que ceux de Noël à Ouchy et à la place de la Riponne.

Manifestations diverses

Musique dans la rue et la Journée des petits métiers des rues par Terre des Hommes, le festival de musique de Sid'Action, l'opération En Ville sans ma voiture, le 100^e anniversaire du Stade-Lausanne-Ouchy football, la Journée nationale des réfugiés, le 107^e spectacle de la Paternelle, l'action « Bougies » de l'institution Cité Radieuse.

Les emplacements sur la voie publique, destinés à la récolte de signatures, à l'information et à la distribution

de tracts, ont été régulièrement occupés par des groupements politiques, des institutions caritatives et des sociétés locales.

Place de Bellerive

La Fête foraine de printemps, les cirques Knie, Nock et Helvetia, l'Ecole de cirque de Lausanne, les théâtres Tel Quel, l'Orange Open Air Cinéma, le Gymkhana des routiers suisses, ainsi que diverses expositions commerciales.

Place de la Navigation et place du Port

La Fête nationale et de la mi-août, les fêtes du livre et du disque, Festiv'Ouchy, Ouchy Country, Ouchy Jeunesse, Gospel Festival, Croquer les œufs, Montmartre à Ouchy, la Fête européenne de la bière, la Fête de la Nana et la Fête du sauvetage.

Catégories	2000		2001	
	Nbre de manif.	Nbre de jours	Nbre de manif.	Nbre de jours
Manifestions sportives	146	221	162	218
Soirées, bals, noces, cagnottes	384	388	461	494
Fêtes, kermesses, arbres de Noël	113	138	106	133
Ventes de bienfaisance, collectes, ventes d'insignes	319	378	298	347
Spectacles, concerts, théâtrales, séances de cinéma	487	2 342	563	2047
Conférences, assemblées	183	370	187	344
Expositions, défilés de couture	102	996	101	779
Cirques	8	127	12	216
Autres manifestations	70	81	61	66
Centres de loisirs	62	141	83	99
Diffusion d'idées (signatures, tracts, infos)	333	369	476	549
Divers, animations, cortèges	326	908	354	767
Total	2 533	6 459	2 864	6 059

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets timbrés	
	2000	2001	2000	2001
Tombolas	102	105	196 038	191 538
Loteries	18	22	—	—
Roues	8	8	14 325	12 300

Lotos

	2 ^e semestre 1999	2 ^e semestre 2000
	1 ^{er} semestre 2000	1 ^{er} semestre 2001
Lotos organisés	39	29
Cartons vendus	405 834	378 574
Valeur totale des cartons vendus	863 377.—	888 277.—

Nombre de cartons vendus	1999-2000	2000-2001
Cartons à Fr. 1.—	173 094	119 902
Cartons à Fr. 2.—	120 441	121 037
Cartons à Fr. 3.—	66 332	80 937
Cartons à Fr. 5.—	45 967	56 698
Total	405 834	378 574

Le nombre de lotos continue à diminuer. De plus, deux sociétés ont obtenu l'autorisation d'organiser leur loto dans une autre commune.

Cinémas

	2000	2001
Nombre de spectateurs	1 234 939	1 144 649
Nombre de salles de cinéma	23	21

Les cinémas lausannois comptent au total 6 328 places au 31 décembre (6 556 en 2000), suite à la fermeture de l'ABC et du Bourg.

Films projetés	2000	2001
a) en première vision	494	460
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	40	35
c) en reprise	303	295
Total	837	790

Répartition selon les âges légaux	2000	2001
7 ans	60	48
10 ans	27	69
12 ans	331	249
14 ans	108	148
16 ans	143	113
18 ans	168	163
Total	837	790

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2000 Fr.	2001 Fr.
Cinémas	2 258 085.50	2 086 852.65
Dancings	1 056 236.65	1 009 364.—
Cafés-restaurants	33 566.25	51 947.—
Spectacles	2 485 172.20	1 634 450.25
Sports	222 595.45	122 952.80
Divers	794 843.90	959 930.55
Total	6 850 499.95	5 865 497.25

Impôt rétrocedé

	2000 Fr.	2001 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	47 673.45	8 221.90
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	75 234.20	62 227.—
b) Sports	777.—	199.50
c) Divers	27 637.35	15 258.90
Total	103 648.55	77 685.40

41 organisateurs de manifestations ont bénéficié de l'exonération de l'impôt pour avoir perçu une finance d'entrée ne dépassant pas Fr. 12.—.

TAXES DE SÉJOUR

Encaissement net	2000 Fr.	2001 Fr.
Taxe cantonale	692 750.90	692 794 05
Taxe communale	1 460 744.55	1 427 775.60
Total	2 153 495.45	2 120 569.65

Répartition en 2001	Taxe cantonale Fr.	Taxe communale Fr.
Hôtels – Pensions	435 552.—	765 426.40
Nuitées diverses	7 867.20	41 696.40
Pensionnats – Instituts	62 208.40	66 647.—
Etablissements médicaux	2 468.—	1 851.—
Places de campement (nuitées)	15 177.—	22 841.90
Places de campement (forfaits annuels)	7 222.50	8 408.—
Chambres	75 510.—	60 298.65
Appartements – Studios – Villas	86 788.95	460 606.25
Total	692 794 05	1 427 775.60

Montants éludés récupérés	2000 Fr.	2001 Fr.
Taxe cantonale	6 170.30	3 929.80
Taxe communale	14 942.90	15 835.40
Total	21 113.20	19 765.20

DOMAINE PUBLIC

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2000	2001
Terrasses d'établissements publics	135	137
Etalages	205	218

Marchés

	Nombre d'emplacements autorisés en	
	2000	2001
Maraîchers	142	150
Charcutiers	12	14
Epiciers	1	—
Fromagers	13	13
Boulangers	8	8
Poissonniers	1	1
Etalagistes	64	54
Information (politique, religieuse, etc.)	1	1

Ports

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	Personnes domiciliées à Lausanne
Planches à voile	—
Places à l'eau	897
Places à terre	28

6 autorisations pour la location d'armoires-cabines ont été délivrées.

La séance de la Commission consultative des ports a eu lieu le 28 novembre.

Recettes globales	2000 Fr.	2001 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons	863 526.85	894 112.75
Locations (armoires/cabines, étagères pour planches à voile, port marchand, locaux divers)	164 520.50	154 110.05
Engins de levage et divers	17 193.—	6 227.80
Total	1 045 240.35	1 054 450.60

Contrôles

Les inspecteurs de la police du commerce ont procédé aux contrôles suivants :

	2000	2001
Lotos (contrôles effectués sur place)	13	11
Comptabilités de lotos	5	6
Appareils automatiques dans les établ. publics	907	688
Appareils automatiques dans les commerces	391	305
Ventes aux enchères	12	3
Anticipations – étalages	468	477
Terrasses d'établissements publics	367	362
Marchés, fêtes foraines, expositions	361	384
Inscriptions au Registre des commerçants	26	14

Montants éludés récupérés	2000 Fr.	2001 Fr.
Taxes communales :		
Autorisations et patentes diverses	4 741.—	2 447.—
Anticipations, marchés divers	—	—
Registre des commerçants	—	—
Sous-total	4 741.—	2 447.—
Taxes cantonales :		
Autorisations et patentes diverses	4 671.50	—
Total	9 412.50	2 447.—

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en légère diminution (4 424 contre 4 472 en 2000).

Incinérations

Le nombre des incinérations est également en diminution (3 739 contre 3 821 en 2000). Les incinérations représentent 84,52 % de la totalité des décès enregistrés (2000 : 85,44 %).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 658 corps incinérés ont été versées dans le caveau collectif « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en diminution (1 454 contre 1 605 en 2000). Il en va de même de celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1 781 contre 1 937 en 2000).

La commission consultative des cimetières a tenu séance le 14 novembre.

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère augmentation (569 contre 532 en 2000).

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	186	48	234
Incinérations	869	2 870	3 739
Transferts hors Lausanne	63	374	437
Corps légués aux instituts d'anatomie	11	3	14
Corps en attente	—	—	—
Total des décès enregistrés	1 129	3 295	4 424
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			926
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			203
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			644
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 651
Total des décès enregistrés			4 424

CONTRÔLE DES HABITANTS

L'année écoulée a été marquée par une légère diminution des demandes présentées par des requérants d'asile, le plus grand nombre d'entre elles émanant de ressortissant(e)s bosniaques (13,87 %) et kosovars (14,66 %).

Avant l'entrée en vigueur, en 2002, des accords bilatéraux entre l'Union européenne (UE) et la Suisse, il est intéressant de relever que, parmi les quatre communautés étrangères les plus importantes, à savoir l'italienne, la portugaise, l'espagnole et la française, seule cette dernière, forte de 5 039 personnes (4 799 en 2000), a vu l'effectif de ses représentant(e)s augmenter.

A ce jour, avec 26 296 ressortissants, dont 20 979 permis C, l'UE représente 58,18 % de la population étrangère lausannoise.

La section « Recherches et renseignements » a traité 30 423 demandes (30 330 en 2000). Il convient d'ajouter à ce chiffre les 3 119 appels téléphoniques reçus sur le nouveau numéro payant 0900 900 911, remplaçant les demandes effectuées par correspondance et réglées au moyen de timbres-poste.

Population de Lausanne

Au 31 décembre 2000	124 823	habitants dont en résidence secondaire	6 064
Au 31 décembre 2001	125 464	habitants dont en résidence secondaire	5 964
Différences	+ 641	habitants	- 100

2001 a été marquée par une augmentation de la population. Au 1^{er} août, on comptabilisait 124 463 habitants, soit le nombre le plus faible de l'année.

	Population étrangère	Population suisse
1997	+ 368	- 650
1998	+ 1 390	- 554
1999	+ 1 874	- 849
2000	- 22	- 311
2001	+ 849	- 208
soit en 5 ans	+ 4 459	- 2 572

Police des étrangers

Le total de la population étrangère a augmenté de 849 personnes, correspondant, d'une part à la légère reprise économique et, d'autre part, à l'arrivée importante d'étudiant(e)s.

Population étrangère résidant à Lausanne

	au 31 décembre 2000	au 31 décembre 2001
Titulaires de permis A	208	269
Titulaires de permis B	10 859	11 251
Titulaires de permis C	28 295	28 638
Demandes d'asile en cours N	1 766	1 479
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	948	1 224
Titulaires de permis L (courte durée)	1 027	913
Permis provisoires F	1 247	1 425
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(60)	(61)
Résidences secondaires I	-	-
Total	44 350	45 199

L'effectif des frontaliers est en nette augmentation : 1 353 contre 1 187 en 2000.

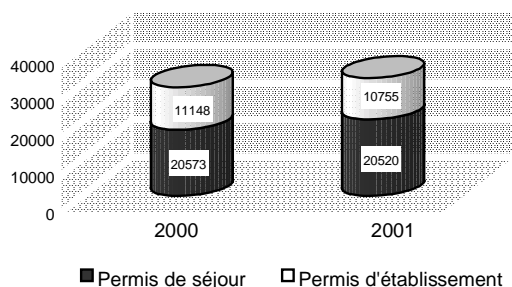
En faisant abstraction de ces derniers, ainsi que des saisonniers, la population étrangère atteint 36,02 % de la population lausannoise, soit 0,5 % de plus qu'en 2000. La moyenne suisse se situe à environ 15 % et celle du canton à environ 26 %.

Passages de permis de séjour (B) à permis d'établissement (C)

1997	1 262
1998	1 465
1999	1 118
2000	1 198
2001	1 199

Permis délivrés

Au total, 31 275 permis ont été délivrés en 2001, soit 446 de moins qu'en 2000.



Mouvement de la population

	Arrivées	Départs	Différences	
Suisses	7 539	7 747	-	208
Etrangers	8 295	7 446	+	849
Total	15 834	15 193	+	641

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 399 naissances (2000 : 1 409)

Parmi les départs 1 182 décès (2000 : 1 265)

Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 ^{er} octobre 2001*	
	Nombre	%
Protestants	38 959	31,25
Catholiques	50 278	40,33
Autres religions	35 419	28,42

* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeant pas le citoyen à communiquer sa propre religion, il en résulte que le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant plus d'un quart de la population. La communauté musulmane, avec 7 124 personnes (7 005 en 2000), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalisait, au 31 décembre 2001, 125 464 personnes qui se répartissent comme suit :

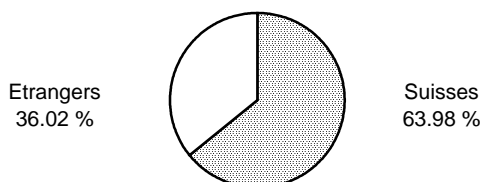
Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
49 180	56 994	9 943	9 347

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 388	36 435	9 062	236	2
Femmes	12 824	37 591	15 033	874	19
Total	26 212	74 026	24 095	1 110	21

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	10 409	Afrique	4 719
Vaudois	30 650	Amérique	2 837
Confédérés	39 146	Asie	3 364
Italiens	6 726	Océanie	95
Espagnols	4 748	Apatrides	58
Français	5 039	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(61)
Portugais	6 672		
Yougoslaves	3 945		
Reste de l'Europe	6 995		

Répartition de la population résidente



Bureau des enquêtes

	2000	2001	Différence	
Enquêtes traitées	1 399	1 505	+	106
Dénonciations à la Préfecture	313	199	-	114
Dénonciations à la Commission de police	57	67	+	10

Ouvriers saisonniers recensés

(Génie civil et bâtiment)

1997	1998	1999	2000	2001
69	71	35	54	84

Mesures d'éloignement

Cette année, 458 personnes (438 en 2000) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal.

Déclarations de garantie

1 035 déclarations de garantie (1 005 en 2000), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée. Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

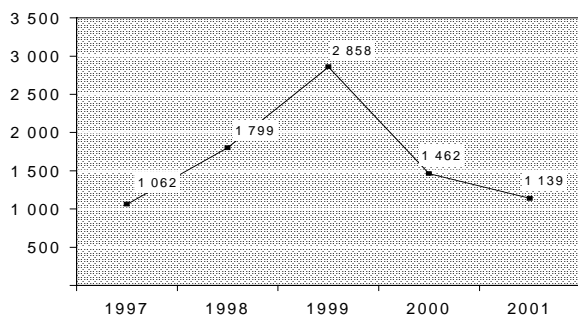
En 2001, 1 301 demandes d'entrée ont été traitées (2000 : 983).

Asile

1 139 nouvelles demandes (1 462 en 2000) ont été déposées.

Enfin, 1 481 dossiers (1 765 en 2000), relatifs à des demandes déposées entre 1988 et 2000 et concernant 737 hommes, 386 femmes, 200 garçons et 158 filles de moins de 16 ans, restent encore, au 31 décembre, dans l'attente d'une décision définitive.

Evolution du nombre des demandes



Répartition mensuelle des demandes déposées durant l'année sous revue

	2000	2001
Janvier	137	76
Février	92	122
Mars	180	112
Avril	156	87
Mai	189	84
Juin	104	97
Juillet	118	102
Août	109	75
Septembre	104	83
Octobre	82	85
Novembre	104	107
Décembre	87	109

CORPS DE POLICE

Activité générale

La tendance à la diminution des délits, enregistrée au cours de l'an 2000, s'est très légèrement inversée durant l'exercice écoulé. En effet, ce sont 9 475 infractions qui ont été relevées, soit 210 de moins qu'en 1998, mais 3,3 % de plus qu'en 2000 (9 172).

Les actes de violence, regroupant les homicides, y compris les tentatives, les voies de fait, les lésions corporelles, les vols à l'arraché, ainsi que les autres brigandages accusent une augmentation supérieure à 8 %.

Il convient de relever qu'à l'origine des actes de violence, on ne trouve plus seulement, comme principale cause, l'acquisition illicite des biens d'autrui, mais fréquemment la volonté de régler par ce moyen des conflits de tous ordres avec des tiers. Le reflet de cette tendance réside notamment dans l'usage de plus en plus fréquent et totalement banalisé dans l'esprit des auteurs, d'armes blanches. Un constat identique peut être fait en ce qui concerne les personnes mineures, dont les actes de violence enregistrent une augmentation de 13 % par rapport à 2000. En effet, l'existence de « clans », qu'ils soient ethniques ou de quartier, génère, entre certains

adolescents ou même entre jeunes adultes, une agressivité qui se trouve ensuite entretenue et développée par des défis visuels, verbaux, voire lancés par messages sur téléphones portables. Face à ce phénomène préoccupant, une réflexion pluridisciplinaire, relative à la prévention et à la gestion de cette problématique, doit être poursuivie, la police ne pouvant être le seul recours, lors de dysfonctionnements sociaux, éducatifs ou encore comportementaux.

Dans le domaine de la sécurité publique et des interventions de Police-secours, relevons une augmentation de 9 % du volume de travail, les différentes sections ayant été sollicitées à plus de 30 000 reprises (28 000 en 2001).

Par ailleurs, les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers sont, cette année, heureusement en diminution, avec 190 cas contre 277 en 2000. Relevons toutefois qu'en chiffre absolu le niveau atteint reste très préoccupant.

Enfin, rappelons que la gestion de l'ensemble des manifestations qui se sont déroulées sur le territoire de la commune de Lausanne a engendré un total de 16 000 heures de travail, représentant l'engagement d'agents, à hauteur de huit équivalents plein temps (EPT), pour un montant (non facturé aux organisateurs) de 1 106 800 francs.

Dites manifestations se répartissent comme il suit :

- 39 manifestations sportives (6 745 heures de travail - 3,4 EPT - 471 750 francs)
- 20 manifestations diverses (5 560 heures de travail - 2,8 EPT - 367 590 francs)
- 12 manifestations revendicatrices autorisées (1 280 heures de travail - 0,65 EPT - 88 430 francs)
- 4 manifestations revendicatrices non autorisées (2 276 heures de travail - 1,15 EPT - 179 000 francs).

Les organes de police se sont en outre occupés de 141 manifestations de moindre importance ne nécessitant pas la présence de plus de trois policiers.

Situation dans le domaine des produits stupéfiants

Les phénomènes observés durant l'exercice écoulé n'indiquent aucune tendance favorable dans l'évolution du trafic et de la consommation de produits stupéfiants.

En effet, et même si elle a subi quelques modifications liées à la nationalité de ses principaux acteurs, la situation en matière de trafic demeure toujours aussi préoccupante. Quant à la demande de produits stupéfiants, elle conserve son caractère de grande compulsivité, phénomène entraînant toujours divers comportements humains dégradants, voire relevant de la petite criminalité.

Bien que l'approvisionnement des réseaux de distribution d'héroïne reste en mains des ressortissants d'Albanie ou du Kosovo, l'année écoulée a vu l'apparition de dealers de rue de nationalité libanaise, requérants d'asile et provenant principalement de la région zurichoise. Plusieurs opérations ont été menées, avec succès, contre ces réseaux qui ont fortement réduit leur action. Cependant, ces gens ont été remplacés par d'autres requérants d'asile, originaires d'Afrique du Nord, qui s'approvisionnent dans la région de Zurich et revendent, dans les espaces publics et les forêts de la périphérie

lausannoise, l'héroïne à un prix de 220 à 250 francs les 5 grammes.

La cocaïne, en provenance d'Espagne et du Portugal, acheminée par des « mules » voyageant en train, demeure la drogue la plus présente sur le marché lausannois. Vendue sous forme de boulettes contenant 0,2 à 0,5 gramme de produit, elle se négocie entre 30 et 80 francs le gramme. Depuis 1999, ce marché demeure l'apanage des requérants d'asile originaires d'Afrique de l'Ouest, occupant quotidiennement, parfois ostensiblement, le centre-ville.

Permanente depuis le 12 juillet 1999 et ayant pour objectif général de déstabiliser le milieu des trafiquants de rue, l'action du groupe RANO a été reconduite en 2001. Ainsi, depuis le premier jour de son engagement jusqu'au 31 décembre, ce sont 2 207 africains qui ont pu être interpellés, dont 1 070 ont été déférés pour trafic. En dépit de ces résultats, la situation n'est pas en passe de s'améliorer, cela en raison du manque d'effet dissuasif des sanctions pénales ou administratives actuellement prises à l'encontre de ces délinquants. En revanche, la mise en œuvre de l'opération ALPHA, complémentaire à RANO, menée par des policiers en uniforme, dont la mission est de lutter contre les rassemblements de personnes favorisant le développement d'un climat d'insécurité, ainsi que le renouvellement de l'opération STRADA, devraient permettre, dans les mois à venir, d'améliorer les résultats déjà obtenus.

Enfin, le cannabis, produit stupéfiant toujours très présent et intéressant les personnes de 16 à 25 ans, rencontre peu de fluctuations de son prix de vente (5 à 15 francs le gramme).

Relevons encore, cette année, une saisie record, avec le séquestre, dans le cadre d'une seule affaire, de 74 kilos de haschisch, de 20 kilos de marijuana et d'un montant de 140 000 francs.

Prévention générale en matière de circulation

Durant l'année écoulée, les efforts ont été portés sur cinq objectifs principaux :

- 1) Les campagnes préventives, intitulées : « Visiblement plus sûrs », « Conducteurs : attention enfants », « Ouvrez l'œil », « Stress ? Priorité au sourire ! », « Le portable ou le volant, je choisis... », « Savoir vivre... indispensable au volant ! », « Attention ! Rentrée scolaire » « Clic pour tous ! » et « Pas d'alcool au volant ».
- 2) Le maintien des contrôles de vitesse, avec une accentuation de ceux-ci aux abords des collèges primaires et secondaires, ainsi que dans les zones au sein desquelles la vitesse est limitée à 30 km/h.
- 3) L'organisation de contrôles réguliers aux abords des bâtiments scolaires, afin de déployer une action préventive dans différents domaines, tels que le respect des normes concernant le transport d'écoliers au moyen de taxis privés, les modalités de pose et de dépose des enfants par les parents, l'utilisation des engins de mobilité (trottinettes, rollers, etc.).
- 4) La poursuite de l'instruction permanente dispensée par la Brigade de la prévention routière et donnée cette année à quelque 14 933 élèves lausannois, ainsi qu'une présence à la Semaine olympique, destinée à sensibiliser les enfants à l'utilisation des ceintures de sécurité et au comportement à observer en cas d'accident (tonneaux).

- 5) Le maintien d'un contrôle technique mensuel portant sur le comportement des conducteurs professionnels circulant avec des véhicules légers ou lourds, ainsi que sur le transport des matières dangereuses.

L'ensemble des actions menées sur le terrain a permis de sensibiliser quelque 210 501 usagers aux nouvelles exigences légales et techniques, ainsi qu'aux bons comportements à adopter dans la circulation routière.

S'agissant des accidents de la circulation, le nombre des interventions a diminué de 8,4 % et celui des blessés de 5,5 %. La baisse de 19 % des accidents et des blessés, enregistrée en l'espace de deux ans, révèle une amélioration et une sécurisation du réseau routier. En tout état de cause et du côté des piétons, les résultats sont également encourageants, avec une diminution des accidents de 6 % cette année et de 21 % sur deux ans.

Cinq accidents mortels sont à déplorer : trois piétons ont été renversés, un par un camion et deux par un véhicule automobile léger ; un cycliste a perdu la vie après avoir été heurté par une camionnette en surcharge ; un motard est décédé de ses blessures, à la suite d'un excès de vitesse.

Les fuites après accidents suivent, quant à elles, la même courbe descendante que les constats effectués, tandis que l'identification des auteurs se situe toujours aux environs de 37 %.

Le taux moyen de conducteurs dénoncés à la suite de contrôles de vitesse est en légère baisse, avec 8,51 % (8,3 % en 1999 et 8,57 % en 2000). Toutefois, il convient de relever une augmentation assez nette des dénonciations concernant des dépassements de vitesse supérieurs à 10 km/h, dénonciations mettant notamment en évidence la difficulté des automobilistes à respecter la vitesse prescrite au sein des zones, à l'intérieur desquelles elle est limitée à 30 km/h. Enfin, relevons 5 excès de vitesse à plus de 100 km/h et 19 à plus de 90 km/h en ville, le record absolu étant détenu par un conducteur circulant à 118 km/h à la route du Pavement !

Ressources humaines – Chargé de communication et de prévention – Psychologue

Le chargé de communication a contribué au lancement du nouveau site Internet communal, réalisé un site d'information interne et créé une nouvelle brochure de présentation du Corps de police. Dans le cadre de ses tâches de communication externe, il a rédigé une soixantaine de communiqués de presse, organisé deux conférences de presse et trois rencontres avec les médias lors d'événements particuliers. Au total, les renseignements qu'il a fournis aux journalistes ont permis à ces derniers d'écrire environ 600 articles. Hormis la mise en valeur des campagnes organisées par la Brigade de la prévention routière, son activité dans le domaine de la prévention est en revanche, faute de temps, restée limitée.

Pour la psychologue du Corps de police, cette année a principalement été marquée par la mise en place et la formation de l'équipe de débriefing (9 policiers et 3 ambulanciers). Elle a également contribué à l'engagement des aspirants de la volée 2002, ainsi qu'à celui de policiers déjà formés et a donné des cours aux aspirants ainsi qu'à certaines équipes spécialisées. Elle a par ailleurs assuré le soutien psychologique d'une trentaine de collaborateurs, ainsi qu'une douzaine de débriefings, et a entretenu des contacts réguliers avec différents

services et institutions, dont les activités se rapprochent des siennes.

Dans le cadre de la première étape du projet Gepel, le répondant en ressources humaines (RRH) a mis en œuvre les modules « descriptions de poste », « plan des postes » et « entretiens de collaboration ». Il a contribué à l'engagement des nouveaux collaborateurs du service et assuré la suppléance du chargé de communication et de prévention. En sa qualité de responsable de la « Cellule des relations humaines », il a dispensé un cours « police et migrants » aux aspirants de l'Ecole des polices municipales vaudoises et de la Police cantonale vaudoise. Dans le cadre de la Commission romande des relations humaines de l'Institut suisse de police (ISP), il a animé le cours sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) pour les instructeurs des polices romandes.

Informatique et télécommunications

Le 6 mars, le Conseil communal a accepté les conclusions du préavis N° 168 du 31 août 2000, relatif à la modernisation de la centrale d'engagement, dont le coût s'élève à plus de 8 millions de francs. La partie concernant la radiophonie a été dissociée de ce projet, les études menées pour la création d'un réseau radio numérique à ressources partagées (Polycom) étant toujours en cours, en coordination avec la Confédération et le Canton.

Peu après l'adoption du préavis, le bureau d'ingénieur qui chapeautait le projet a enregistré de nombreux départs, qui ont conduit à la dissolution de cette société. Une grande partie des ingénieurs, qui avaient travaillé sur ce projet, se sont regroupés et ont fondé leur propre société. Il a été nécessaire de trouver une solution permettant de continuer à travailler avec ces personnes. De nouveaux contrats ont ainsi été signés, en décembre, entre la Ville et un consortium, dont font partie ces ingénieurs.

Unité informatique

Le groupe « projets » de l'Unité informatique (UICP) a été supprimé, ses activités étant destinées à être en partie reprises par le service d'organisation et d'informatique. Une personne a cependant poursuivi son rôle de chef de projet du « SAE » (Système d'aide à l'engagement), qui constitue la partie informatique du projet de nouvelle centrale. De plus, un membre de l'UICP participe de manière active au développement d'un nouveau logiciel pour la gestion des « macarons ».

La collaboration entre la Police cantonale fribourgeoise, la Police cantonale vaudoise et la Police municipale de Lausanne a repris le 30 avril dans le cadre du développement de l'application pour la gestion administrative (SIPOL-ZEPHYR). Trois personnes ont participé à plein temps aux travaux communs réalisés dans les locaux de la Police cantonale fribourgeoise. Parallèlement, une analyse pour l'élaboration d'un centre de traitement de l'information a été entreprise et débouchera, en mars 2002, sur la création d'un infocentre autonome.

Cette année, le réseau installé à l'Hôtel de police a migré de Token ring à Ethernet et les modems analogiques installés dans les postes de quartier ont été remplacés par des modems Ethernet. Cette modification a permis d'accélérer la vitesse du réseau et de rendre ainsi la connexion avec l'Hôtel de police plus aisée. Dans le cadre de ces travaux, tous les PC et imprimantes ont été reconfigurés et nettoyés. De plus, 40 ordinateurs et 8

imprimantes ont fait l'objet d'un renouvellement, le Corps de police disposant ainsi, au 31 décembre, de 298 postes de travail, dont 25 portables, 128 imprimantes, ainsi que 10 serveurs en réseau.

Dans le cadre de l'intégration de la téléphonie IP au sein de la commune de Lausanne et après deux mois d'essais au poste de quartier de la Pontaise, une première phase de migration a été effectuée avec succès.

Pour l'audiovision, 2001 a été marquée par une restructuration matérielle, avec la création de quatre modules de travail.

Enfin, le piquet informatique est intervenu 1 299 fois durant l'année écoulée, alors que 43 cas ont fait l'objet d'une intervention externe.

Centrale d'engagement

Le nombre d'appels d'urgence sur les lignes 112/117 a continué d'augmenter, passant de 64 376 en 2000 à 65 287 en 2001. En revanche, l'effectif de la CEPOL a diminué, suite au départ d'une collaboratrice non remplacée.

Evolution de l'activité

	2000	2001
Diffusions par télécopieurs	26 216	21 344
Diffusions par messagerie	21 596	20 726
Moyenne des appels journaliers sur les lignes 112/117	177	181
Déclenchements d'alarmes	1 042	652
– avec interventions en urgence	860	539
– alarmes réelles	43	38
– avec arrestations	23	18

En ce qui concerne les alarmes agression – effraction, rappelons que l'an 2000 a vu la mise en application, dès le 1^{er} juillet, de l'article 17 du règlement d'application de la loi sur les entreprises de sécurité, prévoyant que la police n'intervient que si la réalité d'une alarme effraction a été contrôlée au préalable. C'est ainsi que la moyenne mensuelle des déplacements pour fausses alarmes a fortement diminué. Par ailleurs, suite à la mise à niveau des tarifs avec ceux de la Police cantonale, les recettes annuelles produites par cette activité sont passées de 213 580 francs en 2000 à 246 549 francs cette année.

Enfin, le Détachement d'aide au commandement (DAC), fort de 15 collaborateurs, a été sollicité à 47 reprises pour la desserte des postes de commandement.

Formation professionnelle

Les programmes d'instruction dispensés cette année dans le cadre de la formation continue ont visé à assurer le maintien des connaissances acquises. Néanmoins, en raison de la formation à l'utilisation du programme informatique SIPOL, les traditionnels cours de répétition du Corps n'ont pas pu être mis sur pied au printemps, les effectifs étant insuffisants dans les services, en particulier à Police-secours et à la Police judiciaire. Il en a été de même pour les cours de cadres, qui se sont limités à ceux dispensés par l'ISP.

En revanche, les cours destinés aux différents spécialistes (GI, conducteurs de chiens, etc.), mettant l'accent sur l'aspect pratique et tactique des instructions, se sont déroulés selon le même processus que les années précédentes.

Pour ce qui est des cours concernant le maintien de l'ordre, l'effort s'est poursuivi en collaboration avec la Police cantonale.

Dans le domaine du tir, la formation a été maintenue avec le même niveau d'exigences que les années précédentes, malgré la suppression des cours de répétition du Corps.

Dans le cadre de l'Ecole de police, la formation pratique des aspirants lausannois s'est poursuivie, en particulier par une semaine d'instruction complète à Villeneuve, permettant un renforcement de l'esprit de corps et la

mise sur pied d'exercices pratiques intensifs. De plus, les aspirants ont également été formés à la problématique du maintien de l'ordre durant deux semaines de cours, également organisés en collaboration avec la Police cantonale. Au reste, les intéressés ont encore eu l'occasion de suivre des cours de sensibilisation aux problèmes rencontrés par les intervenants de rue, de participer à des jeux de rôles concernant la relation police-public et de se former à la gestion du stress post-traumatique.

Effectif

	Policiers	Apprentis de police	Gardes	Civils	Apprentis
Au 1 ^{er} janvier 2001*	378.50	—	45	72.45**	5
Engagements compensant les départs	28	—	7	2	1
Engagements nouveaux	—	—	—	5	—
Transferts	1	—	—	2	1
Total	407.50	—	52	81.45	7
Départs :					
– retraites	9	—	1	1	—
– démissions	29	—	3	—	—
– transferts	1	—	—	34***	—
– décès	—	—	1	—	—
– fins d'apprentissage	—	—	—	—	1
– révocations	—	—	—	—	—
Au 1 ^{er} janvier 2002	368.50	—	47	46.45	6

* Le remplacement des policiers démissionnaires ne s'effectue qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante

** Et non 88,15 comme mentionné par erreur dans le rapport de gestion 2000

*** Dont 33 ambulanciers du Groupe sanitaire transférés au service de secours et d'incendie le 1^{er} juillet.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Evolution de certains délits

	1980	1990	2000	2001
Nombre de délits enregistrés	6 837	8 311	9 172	9 475
Vols avec effraction	1 490	1 009	1 227	2 086
Vols de véhicules à moteur:				
– deux roues	1 016	474	223	193
– quatre roues	176	144	123	105
Voies de fait et lésions corporelles	110	197	290	293
Hold-up et vols à main armée	10	10	1	0
Brigandages et vols à l'arraché	39	107	144	186
Attentats à la pudeur des enfants	97	36	54	45
Agressions sexuelles et viols	21	30	33	27
Personnes arrêtées et déférées à la justice	1 421	2 381	4 429	4 311

Délits avec violence

	1985	1990	2000	2001
Nombre de cas	329	314	446	482
Délits élucidés	172	121	179	201
Auteurs arrêtés	170	130	285	288

Cambriolages d'appartements

	1985	1990	2000	2001
Nombre de cas	176	315	384	304
Auteurs arrêtés	21	22	149	107

Age et sexe des auteurs de crimes et de délits

Délits avec violence

42,70 % ont moins de 20 ans
43,10 % ont entre 20 ans révolus et 40 ans
82,20 % sont de sexe masculin

Affaires de stupéfiants

	1975	1990	2000	2001
Nombre de personnes déférées au Juge d'instruction par la police en civil et la police en uniforme	111	631	2 912	2 893
Nombre de personnes déférées au Tribunal des mineurs (la plupart par la Brigade de la jeunesse)	47	180	163	337
Total	158	811	3 075	3 230
Hommes	110	661	2 405	2 606
Femmes	48	150	670	624
Personnes de nationalité suisse	126	539	1 690	1 723

Consommateurs de :

– cannabis	142	734	1 307	1 169
– LSD	30	9	2	3
– opium	12	—	—	—
– héroïne	55	118	1 108	778
– morphine	48	—	—	—
– cocaïne	5	65	958	991
– ecstasies	*	15	60	70
Trafiquants	32	58	124	125
1 ^{re} dénonciation	*	397	615	241

* Pas de statistique

Age des personnes déferées

	1975	1990	2000	2001
	%	%	%	%
Moins de 18 ans	29.4	22.2	5.3	10.44
De 18 à 25 ans	68.1	48.9	40.9	34.98
Plus de 25 ans	2.5	28.9	53.8	54.58

Domicile des personnes déferées

– Lausanne	510	33.84 %
– Vaud (sans Lausanne)	536	35.57 %
– Suisse (sans Vaud)	110	7.30 %
– étranger	281	18.65 %
– sans domicile fixe	70	4.64 %

Décès par overdose

	1980	1990	2000	2001
Nombre de victimes	1	9	6	7

SECTIONS ET GROUPES DE POLICE-SECOURS

	1980	1990	2000	2001
Total des interventions	6 481	7 202	16 788	17 500
Interventions avec privation momentanée de liberté :				
– incarcération pour une durée moyenne de cinq heures	245	306	497	606
– maintien en box d'attente	*	1 021	1 351	1 448
Personnes inquiétées à la suite de délits	710	732	928	997
Rapports adressés au Juge d'instruction	1 842	2 933	8 809	9 212

* Statistique pas tenue

Actions de prévention sous forme de lettres-conseils

	1985	2000	2001
Relatives à la sécurité des piétons	699	1 328	1 287
Relatives à la diminution du bruit	763	617	471

BRIGADES ET GROUPES SPÉCIALISÉS

POSTES DE QUARTIER

	2000	2001
Arrestations	51	26
Véhicules retrouvés	61	44
Dénonciations pour fautes de stationnement	13 736	11 379
Rapports de renseignements divers	13 494	14 310
Notifications de commandements de payer	26 306	27 369

Il y a lieu de relever que la notification des commandements de payer, avec une augmentation de 4 % par rapport à 2000, constitue la plus considérable tâche administrative accomplie par le personnel des postes de quartier, puisqu'elle a, durant l'année, nécessité plus de 20 500 heures de travail pour son accomplissement, mobilisant ainsi 10,25 policiers à plein temps.

Précisons que ce surcroît de travail a pu et dû être assuré par un effectif en nette diminution (- 5 policiers), cela aux dépens des tâches spécifiques de police.

GRUPE DE PRÉVENTION DU BRUIT (GPB)

	1990	2000	2001
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	80	92	54
Préavis (manifestations, musique, transformations)	*	66	153
Prévention du bruit sur les chantiers	*	8	5
Interventions dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	40	59	94
Interventions nocturnes	*	154	380
Véhicules convoqués à la station de la Blécherette	1 442	110	82

* Statistiques pas tenues

Cette année, une attention particulière a été portée aux établissements publics. Durant la belle saison, soit du 1^{er} juin au 30 septembre, le GPB a modifié son horaire de base, afin de contrôler la bonne marche de ceux-ci et le déroulement de leur fermeture ; 50 infractions ont été dénoncées.

Par ailleurs, pour faire face à une recrudescence de véhicules modifiés, principalement des motocycles de la catégorie « F », de nombreux contrôles de circulation ont été effectués. Lors de ces opérations, les plaques d'une centaine de véhicules, circulant à plus de 60 km/h au lieu des 45 km/h requis, ont été saisies. Enfin, de nombreux conducteurs ont fait l'objet d'une dénonciation au Préfet pour diverses infractions mineures.

GRUPE SANITAIRE

	1980	1990	2000	2001
Nombre d'interventions	4 560	5 485	6 315	6 635
Nombre de personnes transportées	3 872	4 202	4 811	5 235
Nombre d'interventions sans transport	466	996	1 504	1 400
Nombre d'intervention de l'antenne de Bussigny	—	—	—	1 407
Nombre d'intervention de l'antenne de Mézières	—	—	—	534

Une page importante de l'histoire du Groupe sanitaire s'est tournée cette année. En effet, suite à une longue réflexion, relative à l'évolution des missions dudit groupe, la Municipalité a décidé de le transférer du Corps de police au Service de secours et d'incendie*, avec effet au 1^{er} juillet. Ce transfert, qui a permis de lever les ambiguïtés entre les activités sanitaires et de police, en accordant définitivement le statut civil aux ambulanciers lausannois, met fin à plus de 37 ans d'activité d'une équipe ambulancière structurée au sein du Corps de police.

En outre, grâce à la prise en charge, dès l'an 2000, du déficit des services d'ambulance par le Canton, ainsi qu'à l'augmentation, avalisée par les assureurs, du tarif des courses urgentes, le financement du Groupe sanitaire semble solidement assuré pour les années à venir et ne sera désormais plus à la charge quasi-exclusive des contribuables lausannois.

* Dès l'année prochaine, le Groupe sanitaire fera l'objet d'une rubrique dans la partie du rapport de gestion consacrée au service de secours et d'incendie.

AFFAIRES PORTUAIRES

Places d'amarrage et à terre

Sur 1 602 places, 1 025 sont attribuées à des Lausannoises et 577 à des personnes provenant de 158 autres communes de Suisse.

Interventions

	2000	2001
Vols sur bateau	15	29
Vols de bateau	2	0
Dommages sur bateau	9	7
Nouvelles autorisations	116	64
Demandeurs lausannois	923	942

Les tâches incombant au bureau des affaires portuaires continuent à être effectuées par deux policiers du poste de quartier d'Ouchy, dont l'ensemble du personnel est à même de renseigner les navigateurs et de procéder aux réservations et encaissements relatifs à l'utilisation des infrastructures portuaires. Durant l'année, quelque 853 personnes ont été reçues pour des renseignements relatifs aux places d'amarrage et aux places visiteurs.

A la belle saison, un collaborateur se trouve en permanence dans les ports, travaillant en étroite collaboration avec le personnel de la voirie lacustre, chargé de l'entretien et du nettoyage des infrastructures.

Enfin, le système de paiement « cash », conçu sur le modèle de celui équipant les parcomètres collectifs pour voitures et installé pour desservir les grues de 10 tonnes, continue à donner satisfaction. Toutefois, une réservation des engins de levage est toujours nécessaire.

OBJETS TROUVÉS

	1980	1990	2000	2001
Trouvailles	8 548	7 184	8 374	8 965
Trouvailles restituées	3 233	3 198	3 911	4 064
Personnes reçues	19 995	17 604	14 868	15 666

CIRCULATION

Véhicules immatriculés à Lausanne

	1980	1990	2000	2001
Automobiles légères	41 017	53 834	55 918	55 470
Automobiles lourdes	672	646	352	331
Motocyclettes	2 346	4 432	5 992	6 230
Cyclomoteurs	*	5 750	1 498	1 276

* Statistique non disponible

Accidents de la circulation

	1980	1990	2000	2001
Accidents de circulation (constats)	1 670	1 893	1 733	1 591
Personnes blessées	595	683	528	499
Personnes tuées	10	9	5	5
Fuites après accident	297	562	706	636
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	89	116	104	98
	49	36	28	26

Prévention routière dans les écoles

	1980	1990	2000	2001
Elèves instruits	16 406	12 891	15 065	14 933
Patrouilleurs scolaires enfants	235	49	—	—
Patrouilleurs scolaires adultes	—	15	18	18
Elèves instruits au jardin de circulation	1 350	3 033	3 483	3 329

Contrôle de la vitesse

	1980	1990	2000	2001
Nombre de contrôles	76	130	1 345	1 364
Véhicules enregistrés	64 675	45 859	485 011	536 527
Conducteurs dénoncés	2 955	4 418	41 592	45 662
Pourcentage des dénonciations	4.6	9.6	8.57	8.51

Contrôle à l'éthylomètre

	1990	2000	2001
Ivresses avec accident	174	154	176
Ivresses sans accident	301	166	136
Total des contrôles	475	387	312

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse

Installations fixes :	15
Nombre de caméras :	5

	1980	1990	2000	2001
Infractions relevées (feux)	5 248	8 011	9 564	9 325
Infractions relevées (vitesse)	—	—	*2 368	4 381

* En fonction depuis septembre 2000

Contrôle du stationnement

	1990	2000	2001
Infractions enregistrées (circulation et parcage)	172 217	185 483	195 004
Infractions aux règles du stationnement	*	119 559	125 124
Parcage illicite sur les trottoirs :			
– bulletins d'amende d'ordre apposés	17 041	7 959	8 669
– évacuations forcées de véhicules	*	833	691

* Statistique non disponible

Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
– par le personnel du Corps de police, pour un montant de:	293 750.—
– par versements postaux à la Caisse communale, pour un montant de:	9 800 088.35
Total	10 093 838.35
Remboursements	13 500.45
Total net encaissé	10 080 337.90
	(2000 : 9 327 654.03)

Statistiques diverses

		1980	1990	2000	2001
– Suicides	hommes	18	22	20	21
	femmes	6	17	13	13
– Tentatives de suicide	hommes	24	15	11	18
	femmes	33	31	23	21
– Noyades	hommes	1	—	—	1
	femmes	—	2	2	1
– Morts accidentelles (circulation)	hommes	6	6	3	4
	femmes	1	3	2	1
	enfants	1	—	—	—
– Morts accidentelles (autres causes)	hommes	1	1	3	2
	femmes	—	—	1	2
– Meurtres (victimes)	hommes	1	1	2	1
	femmes	1	—	1	2
– Conduites à Cery à la suite d'une intervention de police	hommes	77	120	65	46
	femmes	87	157	47	56
– Incendies volontaires		42	99	38	37

SERVICE DE LA CIRCULATION

Durant l'année sous revue, la deuxième étape de mise en place du système d'exploitation des transports (SET), qui se terminera dans le courant de 2002, s'est poursuivie. Par ailleurs, diverses études, en relation avec la réalisation de la troisième et dernière étape, ont été conduites.

Administration

Cette section a participé à la rédaction de divers préavis et réponses à des motions, pétitions, interpellations et questions, ainsi qu'au traitement de la correspondance. Les excellents contacts entretenus, tant avec les collectivités et sociétés partenaires qu'avec d'autres organismes officiels se sont poursuivis. Afin d'améliorer le travail des collaborateurs des ateliers de la Borde, une réorganisation interne du service a été réalisée.

Régulation du trafic

A l'occasion de la rénovation complète de la signalisation lumineuse du carrefour Caroline – Pont-Bessières, la dernière armoire de commande de feux, datant des années 1960, a été remplacée par un appareil contrôleur de la nouvelle génération. D'autre part, les installations de régulation du trafic suivantes ont été mises en place :

Installations entièrement rénovées :

- carrefour N° 5 : place St François
- carrefour N° 18 : avenue Mon-Repos – avenue du Tribunal-Fédéral
- carrefour N° 38 : passage pour piétons avenue de France – chemin des Rosiers.

Installations rénovées ou partiellement reprogrammées :

- carrefour N° 59 : avenue de Cour – avenue de la Harpe
- carrefour N° 40 : passage pour piétons à la rue des Terreaux – place Chauderon
- carrefour N° 42 : Blécherette
- carrefour N° 90 : rue de la Pontaise – avenue du Vieux-Moulin
- carrefour N° 73 : place du Galicien – avenue de Morges – avenue du Chablais.

Nouvelles installations :

- carrefour N° 78 : passage pour piétons avenue du Chablais – chemin du Grand-Pré
- carrefour N° 83 : passage pour piétons avenue du Mont-Blanc – avenue Druey
- carrefour N° 93 : passage pour piétons avenue du Vélodrome – route des Plaines-du-Loup
- carrefour N° 42 : passage pour piétons chemin des Sauges – chemin de la Cassinette
- carrefour N° 21 : installation de signalisation lumineuse pour la sortie des véhicules du Groupe sanitaire sur la rue du Dr César-Roux
- carrefour N° 23 : passage pour piétons avenue de Béthusy – chemin du Muveran.

Par ailleurs, conjointement à la mise en œuvre de nouveaux équipements de régulation aux Plaines-du-Loup, des aménagements ont été réalisés, afin d'améliorer les conditions de circulation des bus de la ligne N° 1 entre le terminus de la Blécherette et la rue du Valentin. En parallèle à cette opération et en complément de l'actuel système d'aide à l'exploitation (SAE) des transports publics de la région lausannoise, des balises infrarouges sont en cours d'installation sur les carrefours rénovés, dans le but d'améliorer la détection des bus aux intersections régulées.

Enfin, l'entretien régulier et le dépannage des équipements ont nécessité plus de trois mille deux cents interventions.

S'agissant des volumes de trafic enregistrés sur les principaux axes de circulation par les postes permanents de comptage, ils se présentent comme suit :

Evolution des volumes enregistrés – Trafic journalier moyen du mois d'octobre :

	1999	2000	2001
Chauderon (passage inférieur)	5 300	5 200	5 300
Grand-Pont (Bel-Air)	15 900	15 600	—*
Rue Centrale	19 900	19 150	19 700
César-Roux – Tunnel	16 300	15 900	16 250
Avenue du Léman	19 100	19 300	19 500
Avenue des Figuiers	24 100	23 000	21 900
Avenue du Chablais	21 350	21 700	22 700
Route de Berne	25 400	25 500	26 050
Rhodanie – Maladière	16 700	17 450	19 950

* Le compteur ayant dû être, après de nombreuses pannes, réparé en fin d'année, les données des volumes de circulation ne sont pas suffisamment fiables pour établir une statistique.

La diminution du trafic sur l'avenue des Figuiers, directement liée aux mesures de modération prises à l'avenue de Cour, se confirme encore cette année. Parallèlement, l'avenue de Rhodanie enregistre une augmentation très sensible avec près de 12 % de voitures en plus par

rapport à l'année précédente. L'augmentation du trafic observée sur l'avenue du Chablais (+ 4,5 %) est à mettre en relation avec les développements urbains réalisés dans l'Ouest lausannois.

Sur le réseau principal, les volumes de circulation restent très proches de ceux mesurés en 2000. Relevons toutefois que la rue Centrale a tendance à retrouver le trafic qu'elle supportait avant les perturbations liées au chantier de la gare du Flon et de la place de l'Europe.

Aménagements urbains

De nombreuses études touchant le domaine des aménagements urbains ont été entreprises durant l'année. Citons à titre d'exemples, les projets de réaménagement de la rue de Genève, de la route de Bel-Air, de la rue du Maupas, de l'avenue de Montoie, de l'avenue de la Harpe ou du Pont-de-Chailly. L'étude de la future zone 30 « Midi – Mornex – Beau-Séjour » a été achevée, ce qui devrait en permettre la création en 2002.

Dans le cadre des réalisations d'importance, il convient de citer les modifications destinées à faciliter l'exploitation des transports publics, effectuées le long des Plaines-du-Loup, la mise en place de l'itinéraire cyclable du littoral, de la zone 30 « Eterpeys – Grangette », et de la piste cyclable de l'avenue Juste-Olivier, la création d'un trottoir provisoire sur le plateau de Béthusy, ainsi que le réaménagement de l'avenue de France et du secteur du Galicien, en relation avec la mise en service du complexe Malley-Lumières. A cela s'ajoutent les aménagements suivants :

- 27 nouveaux passages pour piétons
- 165 mètres de faux trottoirs
- 1 370 mètres de nouvelles pistes cyclables
- 1 680 mètres de nouvelles bandes cyclables
- 8 nouveaux sas à vélos
- 850 mètres de nouvelles voies bus.

Il convient ici de souligner l'action du délégué « deux-roues » qui, pour sa première année de fonction, est intervenu activement dans plusieurs projets et a, notamment, piloté la réalisation de l'itinéraire cyclable du littoral.

Ateliers de la Borde

Le personnel des ateliers de la Borde a participé, pour toutes les tâches relevant de ses activités, à la réalisation des différents projets :

- a) d'aménagements urbains (création de zones 30 km/h, de passages pour piétons, de giratoires, de pistes cyclables, de sas pour vélos, de faux trottoirs, etc.),
- b) de régulation du trafic (modification de la signalisation de divers carrefours),
- c) de gestion du stationnement (extension des zones « macarons », modification du régime du stationnement dans différents secteurs, etc.).

Par ailleurs, la réparation de la signalisation, à la suite d'accidents ou d'actes de vandalisme, ainsi que la réfection du marquage, à la suite des travaux exécutés sur les chaussées, occupent toujours une part importante du temps de travail.

Au reste, les collaborateurs concernés ont, comme cela ressort du tableau suivant, indiquant les coûts de la

main-d'œuvre, accompli de nombreux travaux pour d'autres services de la Ville.

	Main-d'œuvre Fr.
Administration générale	12 096.–
Service de presse et d'information	12 096.–
Sécurité publique et affaires sportives	57 220.–
Service des affaires sportives	20 911.–
Service du contrôle des habitants	137.–
Corps de police	32 455.–
Service de secours et d'incendie	2 061.–
Office de la sécurité civile	1 656.–
Sécurité sociale et environnement	1 786.–
Service des parcs et promenades	1 786.–
Finances	8 328.–
Service des gérances	8 328.–
Travaux	5 133.–
Service d'assainissement	973.–
Office de la signalétique urbaine	3 954.–
Service des routes et voirie	206.–
Total	84 563.–

Gestion du stationnement

Le service a poursuivi cette année la mise en place de la politique de stationnement, telle qu'elle figure dans le Plan directeur communal, et a procédé, lors de la réalisation de nouveaux aménagements urbains, aux modifications nécessaires sur le plan du parcage.

Places de parc disponibles sur le domaine public

	1999	2000	2001
Places sur chaussée (sans deux-roues avec zones jaunes)	22 409	22 162	22 183
Cases pour deux-roues	6 129	6 161	6 205

Le nombre de deux-roues, en particulier les motocycles légers, étant en constante progression, une forte demande en places de parc pour cette catégorie de véhicules a été enregistrée. Afin d'y répondre partiellement, il a été procédé, dans le secteur sous-gare (Simplon/Saugettes), où la demande en cases pour deux-roues est l'une des plus fortes, à l'aménagement d'une cinquantaine de places.

Places de parc selon la catégorie

	1999	2000	2001
Places payantes	4 856	4 842	5 024
Places P+R	1 182	1 189	1 199
Places payantes accessibles aux « macarons » L	564	580	586
Places en zone bleue « macarons »	7 722	7 700	7 703
Places jaunes (livreurs, police)	*	*	556
Places en zone bleue	368	367	387
Places en zone rouge	597	504	428
Places en zone blanche à durée limitée	7	76	296
Places en zone blanche	7 113	6 904	6 590

* Recensement différent et données non comparables

Le nombre de places en zones « macarons » est resté stable. Les demandes de riverains, pour l'introduction de ce système dans leur quartier sont de plus en plus nombreuses, particulièrement dans le secteur de la Sallaz et

des Boveresses. La création de nouvelles zones « macarons » doit encore faire l'objet d'une évaluation globale.

En ce qui concerne le nombre des « macarons » vendus, celui-ci est également resté stable, les faibles variations constatées découlant du phénomène de « rotation », inhérent aux déménagements d'habitants.

Répartition, selon les zones, des « macarons » vendus

Zones	Places publiques 2001	Places « macarons » 2001	« Macarons » vendus en 2000	« Macarons » vendus en 2001
A	1 918	1 534	1 630	1 663
B	1 114	891	821	824
C	2 005	1 544	1 408	1 375
D	930	861	600	600
E	978	788	588	621
F	993	763	717	701
G	676	613	563	529
H	808	709	630	634
L	1 866	586	933	932
Total	11 288	8 289	7 941*	7 934*

* y compris autorisations spéciales annuelles R1 pour le P+R de Vennes (51 en 2000 et 55 en 2001)

Par ailleurs, la fréquentation des parkings-relais, dont la capacité totale a été portée à 1 199 places avec l'aménagement de dix nouvelles places au P+R d'Ouchy, ne cesse de croître, atteignant en moyenne 63 %. Les parkings-relais de Provence et d'Ouchy sont les plus utilisés avec plus de 80 % de taux d'occupation. Relevons également que le P+R de Vennes a vu sa fréquentation moyenne passer de 33 % en 2000 à 46 % en 2001.

Durant l'année, 9 944 abonnements mensuels (+ 8,4 % par rapport à 2000) et 49 909 cartes journalières (+ 6,2 % par rapport à 2000) ont été délivrés. Le montant total encaissé représente 1 148 735 francs, dont 842 746 francs ont été reversés aux tl.

En outre, une étude, relative à l'utilisation des P+R, à leurs usagers et aux attentes de ces derniers, a été réalisée. Les résultats de celle-ci ne seront toutefois connus qu'au début de 2002.

Enfin, le préavis, relatif au plan partiel d'affectation des terrains sur lesquels pourrait être aménagé le P+R de la Tuilière, sera soumis au Conseil communal dans le courant de 2002.

SERVICE DE SECOURS ET D'INCENDIE

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

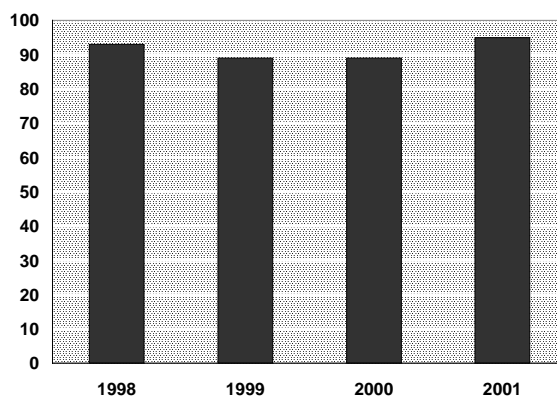
Les interventions sont au nombre de 2 910, soit une augmentation de 190 sorties par rapport à 2001.

Sur les 73 interventions effectuées sur les routes nationales (AR), relevons que 5 d'entre elles se sont déroulées dans des tunnels.

Effectif (au 31 décembre)

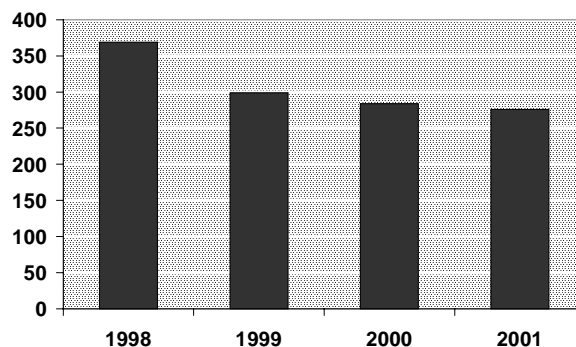
	2000	2001
- Organe de commandement	21,005	26,535
- Poste permanent (PP)	88	85
- Corps de sapeurs-pompiers	284	282
- Unité musicale	71	67
- Jeunes sapeurs-pompiers	26	25
Total	490,005	485,535

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels



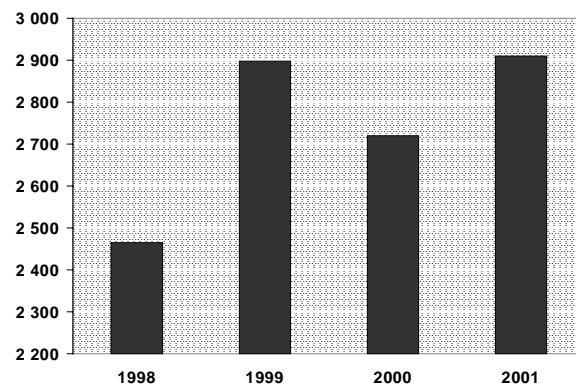
L'effectif des sapeurs-pompiers professionnels arrêté par la Municipalité selon le plan des postes est de 98 unités.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers non professionnels (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)



Rappelons, en ce qui concerne le corps non professionnel, que la Municipalité a arrêté l'effectif à 300 unités (plus ou moins 20 unités).

Interventions



Effectuées à raison de 71,3 % sur le territoire lausannois, les interventions se répartissent comme il suit:

	2000	2001
<i>Feux sur le territoire lausannois:</i>		
• Feux importants	3	1
• Feux	255	215
dont:		
– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	3	3
– feux de cheminée	5	3
– feux de broussailles/champs/étrouables	9	7
– feux de forêts	1	1
– feux de véhicules	53	41
– feux de bateaux	3	—
• Préventions de feux	15	15
• Explosions	—	3
• Refoulements de fumée	61	37
• Fuites/émanations de gaz	54	56
• Engagements de l'aérateur à fourrage	—	—
• Exercices d'alarmes	4	15
• Engagements de la caméra thermique	—	1
<i>Feux dans le rayon du Centre de renfort:</i>		
• Feux importants	9	27
• Feux	118	113
dont:		
– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	1	1
– feux de cheminée	11	9
– feux de broussailles/champs/étrouables	9	2
– feux de forêts	2	—
– feux de véhicules	51	43
– feux de bateaux	3	—
• Préventions de feux	6	3
• Explosions	3	1
• Refoulements de fumée	18	16
• Fuites/émanations de gaz	14	7
• Engagements de l'aérateur à fourrage	—	1
• Exercices d'alarmes	13	5
• Engagements de la caméra thermique	2	4
<i>Alarmes automatiques sur le territoire lausannois:</i>		
• Déclenchements d'installations de détection	401	443
• Déclenchements d'installations d'extinction	5	17
• Déclenchements par boutons-poussoirs	63	57
<i>Alarmes automatiques dans le rayon du Centre de renfort:</i>		
• Déclenchements d'installations de détection	229	237
• Déclenchements d'installations d'extinction	23	30
• Déclenchements par boutons-poussoirs	45	49
<i>Alarmes fallacieuses pour du feu:</i>		
• Sur le territoire lausannois	8	6
• Dans le rayon du Centre de renfort	—	2
<i>Éléments naturels:</i>		
• Inondations suite à des orages	4	3
• Préventions de chutes de matériaux	10	16
• Interventions diverses	—	—
<i>Interventions hors du territoire suisse</i>		
• Feux de tunnels	—	—
Total des interventions pour le SDIS	1 514	1490
<i>Interventions techniques et de sauvetage:</i>		
• Inondations	313	372
• Ascenseurs bloqués	132	133
• Sauvetages de personnes	42	51
• Transports d'organes	8	33
• Tente NACA 7 (décès sur la voie publique)	10	12
• Appui au groupe sanitaire	—	32
• Sauvetages d'animaux	57	64
• Essaims d'abeilles	5	6
• Préventions de chutes de matériaux	20	16
• Interventions avec le matériel pionnier	29	38
• Eclairages de zone	6	16
<i>Accidents de la circulation:</i>		
• Désincarcérations de personnes	53	66
• Préventions de désincarcérations	12	5

• Exercices de désincarcérations	4	7
<i>Dépannages/évacuations de véhicules:</i>		
• Poids lourds	15	11
• Véhicules légers	137	156
• Remorques	1	3
<i>Produits dangereux:</i>		
• Accidents avec produits dangereux	13	35
• Pollutions	33	77
• Fuites d'hydrocarbures sur la chaussée	247	191
• Préventions de pollution	11	12
• Débordements de citernes:	6	3
• Exercices	3	2
<i>Interventions diverses:</i>		
• Ouvertures de portes	13	33
• Divers	34	44
• Alarmes fallacieuses	2	2
Total des interventions	2 720	2 910

Répartition géographique des interventions

	2000	2001
Sur le territoire de la commune de Lausanne	1 946	2 075
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	774	835

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du Corps

La mise sur pied des officiers, sous-officiers et sapeurs des unités de ville a été nécessaire à 2 reprises.

10 septembre Pollution dans le port de Vidy.

9 octobre Exercice d'alarme confidentiel dans le tunnel du TSOL.

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à 13 reprises.

Groupe d'intervention sanitaire

15 juillet Accident sur l'autoroute à Villeneuve (renfort avec tente sanitaire).

9 octobre Exercice d'alarme confidentiel dans le tunnel du TSOL.

31 octobre Feu de dépôt à Ecublens.

Section technique

28 janvier Feu de ferme à Sugnens.

2 février Réalimentation électrique de l'Hôtel de police.

16 avril Feu d'église à Pully.

28 juillet Recherche de personne au Parc-de-Valency.

20 août Feu de menuiserie au Brassus.

2 septembre Feu de ferme à Assens.

9 octobre Exercice d'alarme confidentiel dans le tunnel du TSOL.

19 novembre Feu de ferme à Sullens.

18 décembre Feu de villa à Belmont.

29 décembre Feu d'habitation à Froideville.

Détachement WELAB

A l'exception de la mise à disposition, à trois reprises, de génératrices en faveur des services industriels (service de l'électricité), ce détachement n'est pas intervenu cette année.

Unités foraines

Le personnel des unités foraines (section motopompe) de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à 38 reprises.

Déclenchement du plan ORCA et du plan catastrophe lausannois (plan DIAM)

Un exercice d'engagement confidentiel a été organisé le mardi 9 octobre dès 23 h., dans le tunnel du TSOL, entre les arrêts Vigie et place de l'Europe.

Centre de renfort

550 interventions ont été effectuées dans le cadre du CR. Parmi elles, 232 concernaient des feux, 237 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction et 81 des alarmes fallacieuses ou des déclenchements de boutons-poussoirs.

Interventions sur les routes nationales

Répartition des interventions

	2000	2001
Feux de talus et autres	1	1
Feux de véhicules	20	23
Désincarcérations	12	14
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	4	5
Fuites d'hydrocarbure	22	22
Pollutions	1	2
Fuites de matières dangereuses	—	—
Autres	4	6
Fausses alarmes	—	—
Total	64	73

Lors d'accidents dans les tunnels, le corps de sapeurs-pompiers professionnels intervient automatiquement.

Généralités et remarques diverses sur l'activité

Suite à la signature, en juillet 1999, d'une convention de collaboration entre les municipalités des communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Morrens et Lausanne, plusieurs séances ont été tenues. Celles-ci n'ont pas permis, pour l'heure, d'atteindre les objectifs fixés par dite convention.

En effet, seule la commune de Cugy a demandé à celle de Lausanne de regrouper, dans le dépôt de Montheron 53, l'ensemble de ses moyens de lutte contre le feu avec ceux de la section motopompe de Montheron.

A ce sujet, la Municipalité a, dans sa séance du 27 septembre, adopté le texte du préavis N° 243 relatif, entre autres, à divers travaux de réfection et d'aménagement de locaux à effectuer pour remettre en état le bâtiment de la route de Montheron.

Pour sa part, le projet de collaboration entre la zone rurale de Vers-chez-les-Blanc – En Marin – Montblesson et Epalinges n'a pas encore abouti.

Suite à la signature, entre la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) et le SSI, de la charte de collaboration, relative à l'interactivité des deux centrales d'engagements, les travaux de mise à niveau de la centrale du poste permanent ont débuté en décembre 2000 et se sont

terminés durant le premier semestre 2001. La nouvelle centrale du SSI a été mise en fonction le 3 avril. Dès cette date, le système de mise sur pied des sapeurs-pompiers du corps lausannois, via les pagers, les téléphones portables et le réseau commuté, a remplacé le SMT.

Le 18 mai, une convention entre l'ECA et la Ville de Lausanne, réglant l'ensemble des collaborations possibles, les appuis techniques, le remboursement des frais d'intervention, la formation et les permanences, a été signée. Entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier et conclue pour une durée de deux ans à compter de cette date, cette convention est renouvelable d'année en année.

Visites de la caserne

La caserne a reçu la visite de 688 personnes, dont 184 enfants titulaires de passeports-vacances.

POSTE PERMANENT

Matériel et équipement

Dans le courant de l'année, il a été procédé, pour le poste permanent comme pour le corps de sapeurs-pompiers non professionnels, au remplacement du matériel usagé, défectueux ou vétuste. Les acquisitions effectuées ont, en grande partie, été prises en charge par la DDIS.

Véhicules

Le parc du service de secours et d'incendie se compose de 90 véhicules et engins motorisés.

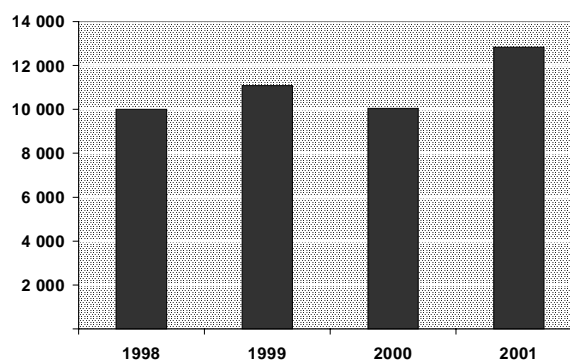
La DDIS a remis en prêt un véhicule transporteur de berce et un véhicule porteur pour le transport de modules.

Enfin, dans le cadre des autorisations d'achats, le Conseil communal a accordé les crédits nécessaires pour remplacer deux véhicules de service.

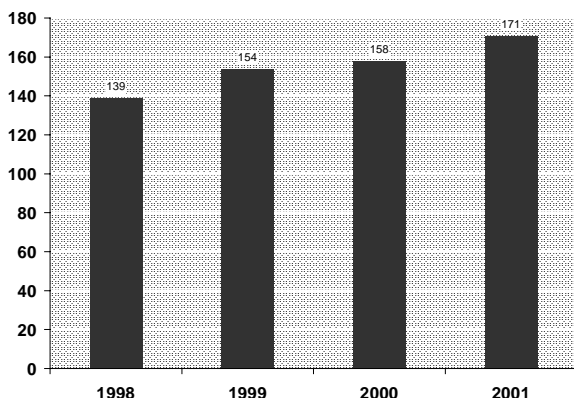
Formation

La formation permanente s'est poursuivie, représentant 12 825 heures de cours (2000 : 11 376), soit 171 heures environ par personne (2000 : 158).

Heures d'instruction de l'ensemble du personnel



Heures d'instruction par personne



Comme ces années dernières, l'instruction, sous forme de recyclage annuel en section, a été maintenue.

Centrale d'alarmes et d'engagement

Alarmes automatiques

Les alarmes automatiques des entreprises sises hors du territoire lausannois sont traitées par le central de traitement des alarmes de l'ECA (CTA) de Pully. Les données sont ensuite, conformément à la nouvelle répartition des charges entre le CTA et la centrale du SSI, transmises sur le système d'aide à l'engagement (SAE) de la centrale d'alarmes et d'engagement du poste permanent.

Pour les entreprises et établissements situés sur le territoire lausannois, ainsi que sur les territoires de l'EPFL et de l'UNIL, les alarmes aboutissent directement à la centrale d'alarmes et d'engagement du SSI (382 installations, représentant 869 critères différents).

A fin décembre, 670 raccordements d'installations de protection incendie permettent de solliciter l'intervention du corps professionnel.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'état-major du corps non professionnel a tenu plus de 12 séances au cours desquelles il a, entre autres, été admis de proposer à la Municipalité :

- d'effectuer un recrutement sur invitation,
- de limiter l'effectif des recrues 2001 à 50 unités.

Recrutement

Le recrutement s'est déroulé les 13, 14 et 15 mars, dates pour lesquelles 2 589 personnes de trois classes d'âge (956 de 1979, 868 de 1978 et 765 de 1977) ont été invitées à s'annoncer, pour autant qu'elles soient intéressées.

Sur 54 personnes convoquées et retenues, seules 42 d'entre elles (22 femmes, 16 hommes et 4 jeunes sapeurs-pompiers) se sont présentées au premier exercice. Au 31 décembre, 33 personnes ont été transférées dans les différentes unités du corps, deux sapeurs restant incorporés à la compagnie d'instruction.

Formation

Officiers et sous-officiers

La mise à niveau des connaissances des cadres s'est poursuivie en collaboration avec le responsable de la formation de la DDIS.

Jeunes sapeurs-pompiers

La rencontre des jeunes sapeurs-pompiers, réunissant plus de 400 participants, s'est déroulée à Corsier-sur-Vevey le 1^{er} septembre. Relevons que le détachement a été présent ou a participé à plusieurs démonstrations sur le plan lausannois.

Unité musicale (Avant-Garde et Union instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de sept répétitions en soirée, ainsi que deux répétitions marchantes. Il a assuré quatre services commandés par l'état-major du corps.

Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 49 personnes (dont 5 instructeurs), soit une diminution de 5 unités par rapport à 2000.

Les porteurs d'appareil respiratoire ont effectué 7 exercices, soit 22 h. 45 d'instruction.

Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens équipant ce groupe, composé de 38 unités, ont été organisés durant l'année.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2000	2001
Services assurés	119	114
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	567	497

Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, la course « A Travers Lausanne », etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant 14 jours, 24 heures sur 24.

POLICE DU FEU

452 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à 2000.

La campagne d'inspection des salles de spectacles se poursuit.

SERVICE DE RAMONAGE

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

SAUVETAGE D'OUCHY

Durant l'année, le sauvetage d'Ouchy a été alarmé par le SSI à 22 reprises pour des recherches de personnes, de bateaux ou de planches à voile en difficulté. Il a, en outre, accompli 91 services de garde.

Ce groupe a notamment porté assistance à 102 personnes (126 en 2000).

OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Situation et évolution de l'office

Dès le 1^{er} avril, suite à son regroupement à La Rama, l'office de la sécurité civile (OSC) a été réorganisé, afin de mieux exploiter les synergies et d'inclure, dans ses tâches, la gestion du centre de formation. Un nouvel organigramme, approuvé par la Municipalité le 14 juin, ainsi que les descriptions de poste de chaque fonction ont été élaborés. En tout état de cause, 2001 a été une année de mise en place et de « rodage ».

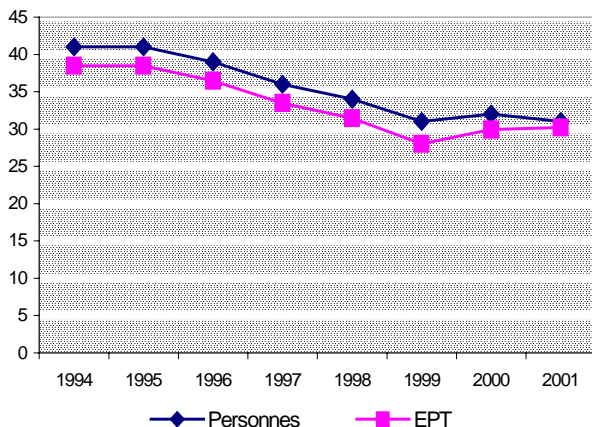
Les travaux de construction de la nouvelle annexe ont débuté le 30 avril pour s'achever le 20 décembre. D'une surface de 330 m² et d'un volume de 1 890 m³, ce bâtiment est composé de six bureaux, d'une salle de conférences, d'un vestiaire et d'un local pour la conciergerie. L'occupation des nouveaux locaux débutera en janvier 2002. En ce qui concerne le bâtiment existant, afin de rationaliser l'organisation ainsi que d'améliorer les conditions de travail du personnel, une nouvelle cuisine, mise en service en novembre, a été créée au rez-de-chaussée. Aménagée dans le local ayant servi de dépôt pour la documentation et les archives, elle est équipée d'installations modernes permettant la préparation d'environ 100 repas. Egalement transféré au rez-de-chaussée, le réfectoire permet d'accueillir 100 personnes dans un cadre plus convivial.

Au demeurant et pour sa part, la section « exploitation », comprenant 5 personnes, est restée en poste au dépôt de matériel de la rue de la Borde.

Enfin, les personnes incorporées dans la PCi, qui changent d'adresse, quittent Lausanne ou encore terminent leur période de service obligatoire, peuvent effectuer toutes les démarches administratives, y compris la restitution de leur équipement personnel, au service du contrôle des habitants de la Ville.

Au 31 décembre, l'effectif du personnel se monte à 31 postes de travail, représentant 30,2 équivalents plein temps (EPT).

Personnel professionnel



Effectifs de l'organisation de protection civile (OPC)

Effectif des formations d'intervention régionales (FIR)

Il s'agit d'éléments d'intervention pouvant être mis sur pied par pager dans un délai d'une heure.

Groupes d'alarme	Effectif réglementaire	Effectif au 31 décembre 2001
Conduite (EM + pers. prof.)	30	26
Aide à la conduite	28	13
Groupe d'alarme mobile 1	31	9
Groupe appui sécurité	60	30
FIRAL (sauvetage)	27	27
FIR sauvetage	27	4
FIR hébergement	45	24
FIR logistique	33	2
Total	281	135

Effectif des formations d'appui régionales (FAR)

Il s'agit d'éléments d'intervention pouvant être mis sur pied par alarme téléphonique dans un délai de six heures.

Module	Effectif réglementaire	Effectif au 31 décembre 2001
Aide à la conduite	73	78
Groupe d'alarme mobile 2	64	66
Appui	429	277
Hébergement	469	373
Logistique	140	103
Total	1 175	897

Tableau récapitulatif des effectifs FIR/FAR

Effectifs	Réglementaires	Réels
Formations FIR	281	135
Formations FAR	1 175	897
Total	1 456	1 032

Effectifs réglementaires totaux de l'OPC

Module	Effectif réglementaire			Total
	FIR	FAR	Réserve active	
Conduite et services états-majors	149	137	78	364
Hébergement	45	469	1 960	2 474
Sauvetage	54	429	1 846	2 329
Logistique	33	140	239	412
Total	281	1 175	4 123	5 579

Instruction

Cette année, 291 personnes astreintes à servir dans la protection civile ont été incorporées à l'OPC. Parmi celles-ci, 133 ont donné leur accord pour être intégrées dans les FAR.

Genre de cours	Nombre	Durée (jours)	Nombre de participants	Jours de service
Cours préparatoire	1	1	6	6
Rapport d'incorporation	14	1	395	*395

* L'infrastructure et la logistique sont incluses dans les jours de service

En 2001, 99 personnes ont suivi un cours de formation de compétence communale (instruction précédemment dispensée par les centres régionaux) au centre d'instruction vaudois de protection civile (CIVPC) à Gollion. 28 personnes ont participé à des cours de compétence cantonale au centre cantonal d'instruction de Gollion (CCIG) et 22 personnes ont suivi divers cours au centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.

Divers cours de répétition (CR) ont été organisés. Citons entre autres :

- un CR pour les états-majors (EM) sous forme de quatre exercices d'une durée de 2 jours, dont le thème principal était la technique de la conduite, confiée à cette occasion à un chef EM de milice ;
- deux CR du service d'assistance (assist) de 2 jours chacun, qui ont permis d'intégrer de nouveaux membres et de créer des dossiers spécifiques pour un éventuel engagement dans le plan DIAM ;
- deux CR du service de protection des biens culturels (PBC), lors desquels le personnel a commencé le recensement des biens culturels d'importance « C » (communale) et la saisie informatique des fiches des bâtiments, en collaboration avec des responsables du canton et de la commune ;
- onze CR du service de sauvetage (sauv), d'une durée de 1 ou 2 jours, qui ont permis aux membres des formations FIR et FAR de revoir le fonctionnement des engins techniques, les MISV (mesures immédiates pour sauver la vie), ainsi que le transport de patients ;
- dix CR du service sanitaire (san), dont :
 - six pour les sanitaires chargés des constructions, qui ont poursuivi l'organisation des postes sanitaires de secours et du poste sanitaire de Prélaz, en vue de leur occupation en cas d'accident majeur ou de catastrophe ;
 - quatre pour les sanitaires des formations FAR, qui ont pris en charge des patients de différents EMS lausannois et les ont assistés dans le cadre d'une sortie à Sainte-Croix, agrémentée d'un repas servi dans un refuge et de la visite d'un musée ;
- différents CR, portant sur la cartographie, les messages, la radio, les antennes, ainsi que les systèmes et réseaux d'alarme ont, pour la première fois et indépendamment des essais d'alarme des 7 février et 26 septembre, été organisés pour les groupes d'alarme mobile (GAM), formés de cadres et de personnel des services de renseignements, des transmissions et de protection AC.

En outre, l'OSC a activement participé à de nombreuses manifestations lausannoises, telles que les 20 km de Lausanne, la Fête à Lausanne, le Passeport-vacances, la course « A Travers Lausanne », le Lausanne Marathon, le Téléthon, le Triathlon, le Championnat suisse de football des polices cantonales, la 94^e assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et la Journée sans voiture du 22 septembre.

Préparation à l'intervention

Dans le but d'améliorer l'aptitude à l'intervention de l'OSC, les mesures suivantes ont été prises :

- poursuite de l'effort de recrutement des membres des FIR, qui débouchera sur la formation de 41 candidats au début de 2002 ;
- adaptation à l'évolution des moyens d'alarme, en ce sens que le SMT, utilisé jusqu'à ce jour pour alarmer les personnes des différents groupes d'intervention, a été abandonné dans le courant de l'année et remplacé par le système mis en place par le CTA ; ce nouveau système permet d'alarmer les formations FIR par Pager et téléphone et FAR par téléphone (124 personnes sont au bénéfice d'un pager et 638 personnes sont raccordées aux alarmes téléphoniques) ;
- élaboration d'un nouveau concept de chargement du matériel de sauvetage sur les remorques ;
- augmentation de l'efficacité par modifications apportées aux équipements des 4 PC cata (postes de commandement cata) ;
- organisation d'un système de ravitaillement autonome en denrées non périssables, délivrables en tout temps à des intervenants et/ou des sans-abri ;
- mise sur pied de divers CR sur alarme ou sur convocation, destinés à rôder les éléments de première intervention, composés de miliciens et/ou de professionnels.

Conduite à l'engagement

Deux documents, l'un relatif aux mesures immédiates à prendre, ainsi qu'aux moyens à utiliser, et l'autre concernant les effectifs disponibles, ainsi que la gestion des entrées en service des personnes engagées, ont été élaborés et seront, dès le début de 2002, à disposition du piquet de commandement, ainsi que dans les PC cata.

Enfin, à la demande du service de la sécurité civile et militaire (SSCM), un dossier intitulé « renseignements généraux », concernant la conduite des autorités et des EM dans les cas urgents, est en voie d'achèvement.

Mise en état d'alerte et d'engagement

Le service de piquet a été mis en état d'alerte le 14 décembre, suite à de violentes rafales de vent. Finalement, aucune formation n'a eu à intervenir. La construction PCi de la Vallée de la Jeunesse a été ouverte et mise à disposition de sans-abri, dès le samedi 15 décembre dans l'après-midi, pour une durée de plusieurs semaines.

Réseau d'alarme

Le réseau d'alarme lausannois comporte actuellement 56 sirènes raccordées à une télécommande comprenant trois possibilités de déclenchement :

- 1) Centrale d'alarme du CTA de Pully
- 2) CEPOL, Hôtel de police
- 3) Poste de commandement de la direction locale de la PCi à Prélaz.

Les 4 secteurs d'alarme planifiés et annoncés au SSCM sont opérationnels.

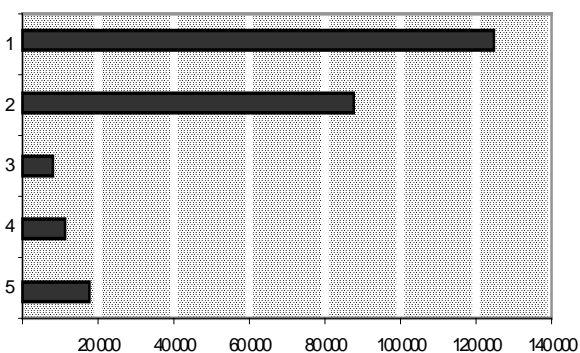
Lors de l'essai annuel d'alarme effectué le 7 février, pour lequel 61 miliciens et 11 professionnels ont été engagés, deux sirènes n'ont pas fonctionné.

Le 26 septembre, un essai d'alarme extraordinaire, planifié par le SSCM et destiné à tester le fonctionnement de la nouvelle télécommande de déclenchement, a été organisé. Deux sirènes n'ont pas fonctionné, alors que deux autres se sont déclenchées de manière intempestive. Relevons que cet essai a suscité 1 044 appels sur les centrales téléphoniques des polices cantonale et municipale lausannoise, du SSI et de l'OSC.

Protection de la population

Disséminées sur l'ensemble de la ville, les 600 places protégées réalisées dans l'année n'influencent que très faiblement la situation dans ce domaine, qui reste largement déficitaire. La mise en conformité, commencée en 2000, de places protégées réalisées avant 1966, n'a pu être poursuivie, le personnel du bureau de la protection de la population ayant été fortement sollicité pour d'autres tâches. De fait et entre autres, ledit personnel a collaboré avec la section « instruction » et le service « assistance » à l'élaboration de dossiers pour les centres d'hébergement, dans le cadre du plan DIAM. De plus, il a effectué 43 jours de service dans divers cours, principalement en rapport avec le domaine de l'alarme. Il n'en reste pas moins que 26 plans de base d'abris modernisables et 8 études d'avant-projets ont été réalisés.

Répartition de la population dans les différents abris



1. Population à protéger
2. Habitants protégés dans des abris ventilés, y compris ceux réalisés avant 1966
3. Habitants protégés dans des abris ventilés de « pleine valeur », surchargés à 120%
4. Habitants protégés dans des abris non ventilés
5. Habitants protégés dans des abris de fortune

Matériel, équipements, installations, véhicules

Suite à la désaffectation du centre d'instruction de La Rama, l'Office fédéral de la protection civile (OFPCi) a retiré les deux assortiments fondamentaux de matériel d'instruction. Cela étant, les livraisons, échelonnées sur l'ensemble de l'année, de l'OFPCi se sont poursuivies. Il s'agit principalement de matériel pour les formations de sauvetage. Actuellement, la dotation correspond à 46 sections de sauvetage, dont 8 dites « avec équipement complémentaire », excepté le matériel nécessaire au travail dans les galeries.

L'OFPCi et le SSCM procèdent, depuis la mi-octobre 2000, à la révision des compresseurs 90, des pompes à immersion et des remorques.

En ce qui concerne les équipements personnels, 892 personnes ont, au 31 décembre, reçu l'équipement ré-

glementaire qu'elles conservent à leur domicile. De plus, on recense, à la fin de l'année, 178 personnes, membres des 3 EM, ainsi que des unités de première intervention, qui ont été équipées, afin d'être mieux identifiées par la population, d'une combinaison de couleur olive, identique à celle des formations de sauvetage. Enfin, les membres des FIR ont été dotés d'une veste jaune « fluo ».

Outre les travaux d'entretien, effectués dans les constructions et installations par des entreprises spécialisées, le personnel de la section « exploitation » a procédé, comme il le fait d'ordinaire, à intervalles plus ou moins réguliers et en fonction des disponibilités, à la majeure partie des contrôles prescrits par les directives de l'OFPCi.

Le parc des véhicules comprend toujours 11 unités, ainsi qu'un scooter.

Informatique

La mise en œuvre du logiciel OM, fourni par le SSCM, n'a posé aucun problème particulier. Le personnel de l'office a participé à 10 cours d'informatique.

Prestations de l'OSC

Ville

L'OSC a, pour un total de 2 431 nuitées, mis à disposition de 24 sociétés, groupements ou organisations officielles ou privées, les dortoirs, réfectoires et cuisines de diverses constructions protégées. De plus, certains locaux des ouvrages de Prélaz et de la Rouvraie, aménagés spécialement, continuent à être mis à disposition permanente de jeunes musiciens. Les diverses constructions de la PCi ont été occupées à 30 reprises pour des services d'instruction, organisés par l'OPC.

Enfin, à 28 reprises, il a été mis à disposition de sociétés, de personnes privées ou de services communaux, soit en prêt, soit en location, du matériel tel que chaudière romaine, boiler à thé, autocuiseur, vaisselle, matelas-troupe, lit, civière-lit de campagne, planche de sauvetage, couverture, drap, équipement d'éclairage, groupe électrogène et compresseur avec accessoires.

Centre de formation de La Rama à Montheron

Parallèlement à la mise sur pied de quelque 117 services d'instruction, le centre de La Rama a intensifié la mise à disposition de services de l'Administration, ainsi que la location à des tiers de ses installations, passant de 107 jours d'occupation en 1999, à 165 en l'an 2000 et à 275 en 2001. Les recettes obtenues s'élèvent à Fr. 80 420.– contre Fr. 59 435.– en 2000. Enfin, en plus des titulaires du « Passeport-vacances », le centre de formation a reçu de nombreux visiteurs.

Affaires administratives

Incorporation dans la PCi et libération

Les anciens militaires de la classe 59 ont été libérés du service militaire à la fin de l'année et incorporés à la réserve active. Par contre, ceux de tous âges qui, durant l'année, n'ont pas été incorporés à l'armée ou qui ont été libérés pour raisons médicales ou autres, ont été appelés à effectuer leur service dans la PCi. Cela représente 293 nouvelles incorporations.

A la fin de l'année, les natifs de la classe d'âge 51 ont été libérés. Parmi ces personnes, 216, dont 15 cadres et spécialistes, participaient activement à la mission de la PCi. Une réception a été organisée en leur honneur le 29 novembre au centre de La Rama.

Affaires militaires

Alors que 131 militaires de la classe d'âge 59 ont été libérés de leurs obligations le 27 novembre, 49 journées ont été mises sur pied, au stade olympique, pour le recrutement des jeunes gens nés en 1982. Les tirs obligatoires hors service ont débuté au printemps pour se terminer le 31 août; les cours pour les retardataires ont

eu lieu au stand de la place d'arme de Bière, dans le courant du mois de novembre.

Futur de la PCi – Protection de la population 2003

Les responsables de l'OSC ont poursuivi l'étude de la mise en place des structures de la future PCi, qui s'appellera « Protection de la population », dès le 1^{er} janvier 2003 (date planifiée). Quand bien même les effectifs (1 470 personnes), fonctions et cahiers des charges sont encore à l'état de projet, il a été possible de créer de bonnes conditions pour négocier le virage important à effectuer d'ici à l'automne 2002 au plus tard.